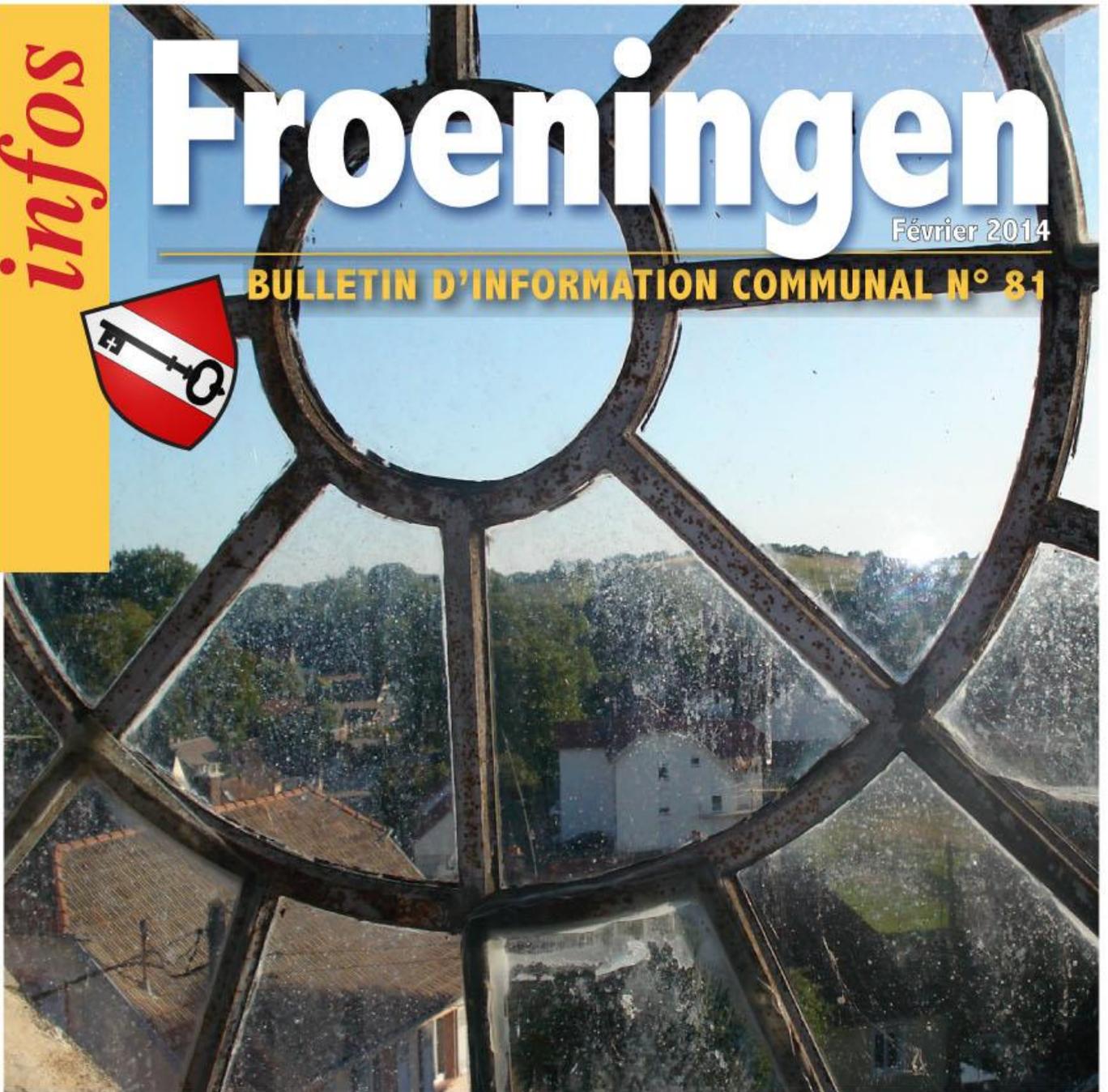


infos

Froeningen

Février 2014

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 81



AU SOMMAIRE

- P. 1 Mot et vœux du maire
- P. 4 Finances
- P. 6 Déchets
- P. 8 Routes
- P. 9 Vie communale
- P. 12 Ecole
- P. 13 Paroisse
- P. 14 Associations
- P. 22 Hommage à Gilbert Spiess
- P. 23 Etat civil
- P. 26 Patrimoine
- P. 34 Chronique villageoise
- P. 36 Météo
- P. 37 Infos pratiques

Le mot du maire

Chère villageoise, cher villageois de Froeningen,

A la lecture de ce bulletin, vous trouverez les dernières informations de notre vie communale, de nos associations et de nos manifestations. Ce sera également le dernier bulletin d'information de notre mandat (2008/2014) qui se termine fin mars. Déjà six ans, que vous nous faites confiance pour la gestion de notre commune de Froeningen, et je vous en remercie. Pendant cette période préélectorale, devoir de réserve oblige, je ne peux faire le détail du travail accompli par notre équipe pour notre commune, mais je vous invite à relire les différents bulletins d'information pour avoir un aperçu global de ce qui a été fait et réalisé.

Cet hiver printanier et pluvieux ne doit pas nous faire oublier que l'hiver est loin d'être fini, et je vous invite à être prudent sur nos routes, surtout en cas de fort vent et de fortes pluies, comme nous en subissons ces dernières semaines.

Ce début d'année morose pour beaucoup de nos compatriotes - chômage, emploi précaire, instabilité sociale et financière - pose bien des interrogations sur notre avenir au quotidien durant cette année 2014. Mais nous devons rester optimistes pour l'avenir et espérer que notre pays retrouve la croissance et le plein emploi pour nos jeunes et nos seniors qui sont souvent sacrifiés lors des fermetures d'entreprises, sans parler des restructurations à répétition qui entament bien notre moral.

Pensons aussi à tous ces sinistrés des régions touchées par les intempéries, par la pluie et les tempêtes, ainsi qu'aux personnes qui ont tout perdu, à ces habitants, ces commerçants qui ont les pieds dans l'eau depuis des jours et des jours, sans pouvoir faire grand-chose, sinon nettoyer journallement leur lieu d'habitation et leur commerce, en attendant des jours meilleurs. Nous pouvons comprendre leur lassitude et leur découragement. La nature nous démontre de triste façon qu'elle est bien la plus forte et que, malgré tous les efforts fournis et les moyens mis en place, elle reste le maître du jeu. Cela nous rappelle bien des mauvais souvenirs à Froeningen, mais heureusement pas dans les proportions telles que nous le voyons actuellement à la télévision ou dans nos journaux. Faisons le maximum dans notre village pour éviter, dans la mesure du possible, une telle situation.

Je voudrais aussi profiter, encore une fois, de ce bulletin d'information pour vous rappeler que nos associations ont besoin de votre soutien, de votre présence et de votre participation, afin qu'elles puissent continuer à animer et à rassembler les habitants de notre village autour de leurs fêtes, repas et représentations. Merci à vous, et merci de votre engagement.

2014 sera l'année du renouvellement de notre équipe municipale, les élections étant fixées aux 23 et 30 mars. Je ne peux que vous encourager fortement à y participer. Merci à l'équipe municipale pour m'avoir épaulé pendant ces six années. Je souhaite aux personnes qui ne désirent plus se représenter bonne route pour l'avenir, et j'encourage vivement celles qui se représentent à accueillir les nouveaux colistiers qui ont désiré se présenter avec nous pour ces prochaines élections municipales.

Votre maire

Gérard VONAU

Vœux

« IL Y A UN PASSE, UN PRESENT ET UN FUTUR ! »

Le 7 janvier dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux a réuni les forces vives du village et de nombreux invités d'honneur. Echéance électorale oblige, le maire Gérard Vonau avait décidé « *de faire court* », pour respecter son devoir de réserve. Ses vœux à l'adresse de l'assemblée n'en ont pas pour autant été moins chaleureux.

Soucieux d'inscrire son action dans la durée, il a introduit son propos par une formule empruntée à un collègue : « *Il y a un passé, un présent et un futur ! Le passé, c'est tout ce que vous avez connu et que nous avons connu au cours de ces six dernières années ; le présent, c'est ce que nous vivons aujourd'hui, ou ce soir ; le futur, ce sera, bien entendu, l'élection du mois de mars...* »

Pas de « *sujets qui fâchent* »

Après un bref rappel des chantiers menés à bien au cours de l'année et les habituels remerciements à ses équipes, le maire a évoqué la déviation du village qui se fait attendre, tout en précisant ne pas vouloir aborder « *les sujets qui fâchent* »...

Pour sa dernière intervention, à Froeningen, en tant que président de la communauté de communes du secteur d'Illfurth, Helmuth Bihl a vanté les vertus de l'intercommunalité, au lendemain du 40^e anniversaire de la création du district. Après avoir pointé ses réussites récentes, comme la mise en place de la redevance incitative pour les déchets, il a rappelé les grands projets en cours : création d'un hôtel d'entreprises, construction d'une nouvelle piscine, réalisation d'un multi-accueil pour les tout petits...

Sept bébés et quatorze nouvelles familles

Après les vœux du conseil régional transmis par sa vice-présidente, Chrysanthe Camilo - par ailleurs maire de Walheim - Gérard Vonau a repris la main pour rendre hommage à sa secrétaire, Isabelle Rust, accueillir les nouveaux habitants et mettre à l'honneur les bébés de l'année.

Le maire s'est félicité de l'installation, à Froeningen, de quatorze nouvelles familles, qui avaient toutes été conviées à la cérémonie des vœux, pour être accueillies officiellement dans la communauté villageoise. De même, il s'est réjoui de la naissance de sept bambins, ce qui a fait de 2013 un excellent millésime. Les parents présents se sont vu remettre le traditionnel bon d'achat offert par la collectivité, dans le cadre de l'opération « un enfant, un arbre ».

La réception s'est poursuivie, autour du verre de l'amitié, avec la dégustation de la galette des rois, qui a soudainement fait apparaître de nombreuses têtes couronnées.



ISABELLE RUST A L'HONNEUR

S'il a rendu un hommage appuyé à sa secrétaire, Gérard Vonau a laissé à la vice-présidente du conseil régional, Chrysanthe Camilo, le soin d'épingler à Isabelle Rust la médaille régionale, départementale et communale en argent.

Cette décoration récompense vingt années passées au service de la commune et de ses habitants, au poste névralgique de secrétaire de mairie.

Actuellement rédactrice principale, Isabelle Rust a remplacé Germaine Burgy, en 1995, après avoir fait ses premiers pas comme agent recenseur, en 1990, et occupé un poste d'adjoint administratif auxiliaire à mi-temps, puis à temps complet, à partir de 1992.



Finances

COMPTES 2012

Opérations	FONCTION- NEMENT	INVESTIS- SEMENT	TOTAL
DEPENSES	345.040,94	360.807,76	705.848,70
RECETTES	508.567,57	554.516,00	1.063.083,50
RESULTAT DE 2012	+ 163.526,63	+ 193.708,24	+ 357.234,87
REPORT DE 2011	+ 120.704,95	+ 385.969,23	+ 506.674,18
RESULTAT CUMULE	+ 284.231,58	+ 579.677,47	+ 863.909,05

TAUX 2013

	BASES 2013	TAUX 2012	TAUX 2013	MONTANT ATTENDU
TH	1.004.000	13,87	13,87	139.255
TFB	658.200	8,68	8,68	57.132
TFNB	22.300	73,63	73,63	16.419
CFE	66.500	22,13	22,13	14.716
TOTAL PRODUIT FISCAL				227.522
				+ 1.143
ALLOCAT. COMPENSATRICES				+ 8.102
TAXE ADDIT. FNB				+ 1.143
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)				+ 6.003
PRELEVEMENT FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel de Ressources)				- 41.284
SOLDE				202.629

BUDGET 2013

FONC- TION. 2013	En 2012	INVEST 2013	En 2012	TOTAL 2013	En 2012
525.800	493.600	738.650	539.900	1.264.450	1.033.500

Urbanisme

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

* Consistoire israélite à M. DORE : terrain, 109, rue Principale

* M^{me} PORRO à M. et M^{me} Fabien ROUSSEAU : maison d'habitation, 15, rue du Moersbach

* Héritiers Patrick SEILLER à M^{lle} FONTENEAU et M. MATTLER : maison d'habitation, 7a, rue des Grains

* SOVIA à M. BERREHOUMA et M^{lle} DURAND : lotissement Grossaecker, lot 18

* SOVIA à M. et M^{me} Vivian BAUER : lotissement Grossaecker, lot 15

* SOVIA à M. et M^{me} Gilles SCHURRLE : Lotissement Grossaecker, lot 28

* SOVIA à M. SCHENCKBERGER et M^{me} MELONI : lotissement Grossaecker, lot 12

* SOVIA à M. et M^{me} David BERNAT : lotissement Grossaecker, lot 11

* SOVIA à M. PANIGHINI et M^{lle} ETTERLEN : lotissement Grossaecker, lot 1

* SOVIA à M. et M^{me} DE SOUSA, lotissement Grossaecker, lot 9

* SOVIA à M. RUNSER et M^{lle} LUTRINGER, lotissement Grossaecker, lot 10

* SOVIA à M. Jacques ABEGG, lotissement Grossaecker, lot 3

PERMIS DE CONSTRUIRE

* M. et M^{me} Frédéric SPADARO, maison, impasse des Peupliers

* M. David BERNAT : maison, lotissement Grossaecker, lot 11

* M. Vivian BAUER : maison, lotissement Grossaecker, lot 15

BUGET PRIMITIF 2013 : SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
		Virement sect. fonction. (1068)	100.000
Renforcement ERDF	10.000	Subvention	37.850
Eclairage	117.850	Taxe d'aménagement	14.000
Matériel jardinage	2.000		
Matériel pompiers	3.000		
Travaux digue	95.000	FCTVA	7.122,53
Poteaux d'incendie	5.000		
Ecole	700		
Accessibilité	149.000		
Logiciel cimetièr	1.000		
Acquisition terrains	228.000		
Travaux rue des Juifs	50.000		
Remboursement capital	67.100	Solde investissement 2012	579.677,47
TOTAL	738.650	TOTAL	738.650

Equipement

TONDOBROYEUR ET DESHERBEUR

Dans le cadre de l'opération « zéro pesticide », dans laquelle la commune est engagée, les agents techniques ont été équipés d'un tondobroyeur et d'un second désherbeur thermique.

A large brûleur, celui-ci permet de nettoyer plus rapidement, et plus efficacement, les allées, alors que le désherbeur à lance est indiqué surtout pour les coins et les finitions.



Urbanisme

PERMIS DE DEMOLIR

* M. Louis GOEPFERT : ancienne maison, rue des Jardins

DECLARATION DE TRAVAUX

* M. Daniel KNOPF : abri de jardin, 22, rue de la Colline

* M. Jean-Gilles TSCHAN : panneaux photovoltaïques, 89b, rue Principale

* M. René SCHINDLER : réfection de la peinture, 12, rue de Galfingue

* M. Pascal ALDEGANI : création d'une piscine, 2, rue de la Ferme

* M. Vincent KAM : mise en place d'une clôture, 12, rue Principale

* M. Maurice SCHMERBER : mise en place d'un portail, 4, rue du Moersbach

* M. André KARM : abri de jardin, 14, rue de la Synagogue

* M. Sylvain KOPACKI : velux, 1, rue de la Colline

* SCI L'ETNA : réfection de toiture et velux, 3, route d'Illfurth

* M. Rocco TALARICO : création d'une piscine, 4, rue de la Colline

UN AN DE REDEVANCE INCITATIVE : EFFORT PAYANT

La redevance incitative et les nouvelles pratiques de tri instaurées par la communauté de communes du secteur d'Illfurth ont tout juste un an.

Redevance, part fixe, part variable, sacs rouges prépayés, facturation directe, putrescibles, nouveau calendrier de tri, passage payant à la déchetterie, etc. Beaucoup se sont fait un monde des nouveautés en matière de collecte et de traitement des déchets. Un an après, ce qui paraissait compliqué est entré dans les moeurs, et les efforts consentis par les utilisateurs du service s'avèrent bénéfiques pour tous, et à tous points de vue. Bilan...



De 1586 à 370 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

Rappelez-vous... Le but recherché était d'alléger le poids – et la facture – des ordures ménagères résiduelles. Essai transformé, puisque l'on est tombé de 1.586 tonnes, en 2012, à 370 tonnes, en 2013 ! Alors, où sont passés ces déchets sortis de nos sacs rouges ? Pour partie, dans les sacs jaunes, grâce à un effort de tri supplémentaire pour le papier, les cartons, les bouteilles et flacons plastiques et les emballages métalliques, puisque le poids des recyclés a augmenté de 484 à 584 tonnes. Pour partie, dans les sacs verts biodégradables, qui ont recueilli 422 tonnes de putrescibles que l'on brûlait auparavant avec les ordures résiduelles... Mais cela ne fait pas le compte.

Bennes mises à disposition dans les supermarchés, développement du compostage, recours à des prestataires particuliers par les professionnels et le collège d'Illfurth, fuite de déchets hors secteur... Il est difficile de préciser la destination des déchets manquants. Une chose est sûre, la déchetterie n'a pas été prise d'assaut et il n'y a pas eu d'explosion des dépôts sauvages. Les chiffres de la brigade verte le prouvent. Si le nombre de dépôts illégaux actés a bien grimpé de 47, en 2012, à 84, en 2013, le volume ramassé est en baisse, passant de 52.000 litres à 47.000 litres.

Des refus de tri plus nombreux

Ces résultats plus qu'encourageants ne doivent cependant pas nous faire baisser la garde, et certains gestes et comportements sont à revoir. La communauté de communes enregistre en effet des refus de tri de plus en plus nombreux. Qu'appelle-t-on refus de tri ?

Il faut savoir que des contrôles réguliers sont organisés pour vérifier la conformité du contenu des sacs de tri sélectif. Un camion de sacs jaunes, choisi de manière totalement aléatoire, vide son contenu à la plateforme d'Aspach dans huit conteneurs de 600 litres. Tous les sacs d'un même conteneur désigné au hasard sont ouverts et leurs déchets examinés et triés en articles conformes et non conformes.

CE QUI CHANGE EN 2014

***Part fixe :** Le montant de la part fixe est abaissé de 140 à 120 € (80 à 70 € pour les logements de moins de 35 m²).

*** Sacs rouges :** Chacun achètera ses sacs rouges selon ses besoins. Il n'y a plus de dotation minimale imposée.

L'augmentation de la TVA, passée de 7 à 10 % au 1^{er} janvier, devra être répercutée sur le prix des sacs.

***Facturation :** La facturation sera simplifiée. Il n'y aura plus que deux factures dans l'année. La part fixe sera payée par moitié chaque semestre. Les sacs rouges cherchés à la mairie ou à la comcom seront facturés lors du paiement suivant l'achat.

Si des éléments non conformes sont trouvés, l'ensemble du chargement est refusé. Et ce qui devait être traité, initialement, en tant que déchets recyclés, à 150 € la tonne, est dirigé vers l'usine d'incinération, pour y être brûlé avec les ordures ménagères contenues dans les sacs rouges, à 295 € la tonne ! De janvier à août dernier, quelque 80 tonnes ont ainsi été refusées, ce qui, par extrapolation, permet d'estimer le surcoût à l'année à environ 24.000 €.

Ces refus de tri sont dus, pour partie, à des erreurs totalement involontaires, pour partie, à des gestes d'incivilité. Quelques exemples d'objets non conformes trouvés dans les sacs jaunes : des jouets d'enfants, des couches et des serviettes hygiéniques et même des sacs rouges camouflés et... prépayés !

Parfois, c'est en voulant trop bien faire que l'on se trompe. Ainsi, faut-il savoir que plastique n'est pas égal plastique. Seuls les flacons et bouteilles plastiques sont, pour l'instant, acceptés. Les pots de yaourt, quels qu'ils soient, les films ou emballages qualifiés de plastiques plats, les barquettes alimentaires et le polystyrène doivent être éliminés dans le sac rouge. Les produits d'hygiène aussi. De même, il ne faut pas écraser les bouteilles et ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour gagner de la place, mais les jeter en vrac dans le sac jaune.

Un badge pour la déchetterie

Les modifications intervenues dans le service des déchets ne concernent pas seulement le ramassage en porte à porte, mais aussi la déchetterie.

L'instauration du passage payant permet une meilleure lisibilité et une meilleure gestion. Finis les dépôts, à vos frais, par des personnes non domiciliées dans la communauté de communes... Depuis le 1^{er} août dernier, il est nécessaire de disposer du badge distribué aux seuls ressortissants de la comcom pour actionner la barrière, à l'aide d'un lecteur optique qui enregistre votre passage en vue de la facturation. Les personnes qui n'auraient toujours pas retiré leur badge doivent se rendre à la comcom avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Il n'y a rien à payer.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez vous au service déchet, à Carole Muller (tél. 03.89.08.45.46) ou à Kevin Mary (tél. 03.89.08.45.42), ou bien à votre mairie.

Malgré tous les efforts consentis par les uns et les autres pour préserver la nature, certains énergumènes ne reculent devant rien. La palme revient à celui ou à ceux qui ont jeté 93 pneus d'un poids total de 690 kilos au bord de l'Ill, en avril dernier. Ramassés et entreposés



dans un hangar, ceux-ci ont été évacués au centre de retraitement SITA à Colmar. Le financement a été pris en charge par le conseil général, c'est-à-dire vous !

L'infraction a été constatée par la brigade verte.

CE QUI FAIT SOUCI

***La solidité des sacs verts :** La première série de sacs a déjà été remplacée par des sacs plus solides. Mais ils ne sont pas conçus pour durer huit jours. Si vous avez beaucoup de putrescibles, changez de sac tous les trois jours et placez les dans le bac brun. N'utilisez pas deux sacs en même temps, mais posez un papier absorbant au fond.

***Les sacs éventrés par des animaux :** Normalement, il ne devrait plus y avoir de déchets attirant les chiens dans les sacs rouges outre, peut-être, des barquettes de viande ou de poisson. Pour éviter, ou du moins réduire, les odeurs, vous pouvez glisser ces barquettes dans les sachets plastiques que vous éliminez dans vos sacs rouges. Vous pouvez aussi utiliser du bicarbonate de soude pour dissuader les animaux. Attention, l'eau de javel attire les chats !

***L'entrée payante à la déchetterie :** Depuis le 1^{er} août, chaque passage à la déchetterie vous est facturé 2,15 €. Sachez, qu'avec le système de la taxe, vous payiez en moyenne 70 € par an pour la déchetterie, que vous l'utilisiez ou pas. Avec cette somme, vous pouvez vous offrir une bonne trentaine d'entrées.

Ce qui change avec la facturation au passage, c'est que maintenant vous payez pour votre utilisation personnelle et non plus pour celle de votre voisin. Par ailleurs, le coût du service qui vous est rendu apparaît à présent en clair sur la facture.

COMPOSTAGE

La comcom a lancé une nouvelle opération compostage pour les habitants de la CCSI.

Elle vous propose d'acquérir un composteur en bois de 400 litres pour 20 €, payables en chèque. S'adresser au secrétariat, 2, place du Général de Gaulle, à Illfurth

Routes

« ENFIN, ON A L'ACCORD DU PREFET... »

Absent lors de la réception de l'annuel à Froeningen, le conseiller général Alphonse Hartmann a fait le point sur l'avancée du dossier des routes, le 24 janvier, lors de la cérémonie des vœux à Illfurth.

Durant une petite dizaine de minutes, il a passé en revue les différents points sensibles, évoquant tour à tour la déviation d'Aspach, mise en service le 18 décembre, et sa continuité, celle de Ballersdorf, dont la procédure d'enquête publique sera lancée après les élections municipales, le rehaussement de la route départementale 181 Spechbach-Illfurth et la liaison Altkirch-Mulhouse-Burnhaupt.

Enquête publique au 2^e trimestre 2014 ?

A propos de cette liaison intéressant plus particulièrement Froeningen, le conseiller général a précisé que le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a été transmis au préfet, qui en a accusé réception le 28 octobre 2013.

Le conseiller général du canton d'Altkirch a ensuite donné libre cours à son exaspération : *« Là aussi, c'est le serpent de mer ! Là aussi, que de problèmes ! Que de changements, lorsque différentes lois sont votées en cours d'exécution... Je n'arrête pas de m'y opposer et de dire qu'il faut qu'on arrête ! Quand un projet démarre, il faudrait le laisser tel quel, et les lois qui entrent en compte en même temps que le projet devraient intervenir par la suite, mais ne pas mettre mille-feuilles sur mille-feuilles (...). C'est incroyable, cette partie administrative ! »*.

Alphonse Hartmann a ensuite annoncé avoir réceptionné, en date du 7 janvier, avec un courrier du préfet, l'avis de l'autorité "environnement" portant sur le dossier de déclaration d'utilité publique : *« Cet avis est très positif et souligne que les études d'impact donnent lieu à des mesures de réduction et de compensation satisfaisantes (...). Donc, on a l'accord du préfet et, de ce fait, le conseil général travaille maintenant avec la préfecture afin d'organiser l'enquête publique, qui pourrait se dérouler au deuxième trimestre 2014. »* Le conseiller général a également évoqué le rehaussement de la route départementale 181 Spechbach-Illfurth, pour lequel une solution se dessine enfin, même s'il convient à présent de réduire le coût prévisionnel qui dépassait le million, sans doute en simplifiant le système d'assainissement.

Pas sûr, que ces annonces suffiront à calmer les riverains du CD 18 V, sujets aux nuisances engendrées par le flot de circulation.



UN MORT A PÂQUES

Le dimanche de Pâques a été endeuillé, aux premières heures, par une violente collision frontale entre deux véhicules, sur le tronçon du CD 18 V, situé entre la rue des Faisans et la rue des Acacias.

Les pompiers ont dû découper le toit de la Renault Mégane pour désincarcérer les occupants. Le passager avant, un jeune homme de 27 ans, originaire de Wattwiller, a succombé peu après, alors que le conducteur a dû être transféré à Colmar, en raison de la gravité de ses blessures. Moins grièvement touchés, l'autre passager et le conducteur du 4X4 percuté ont également été admis à l'hôpital.



Aménagement

GROSSAECKER : RETENUE ET LOTISSEMENT



Après bien des péripéties, le lotissement du Grossaecker, rue des Pâtures, prend enfin forme, et les premiers permis de construire ont été délivrés.

Rappelons que la commune avait posé comme condition préalable à toute urbanisation, la réalisation d'un aménagement de sécurité, sous la forme d'un bassin de rétention, en amont de la zone. Cela avait amené le lotisseur à déposer un permis de lotir en deux temps, d'abord pour les 18 lots situés en hauteur, ensuite pour les 14 lots en fond de cuvette, nécessitant la construction d'une retenue d'eau. Cet aménagement, réceptionné début novembre, sera rétrocedé à la commune. L'ouverture de la vanne a été calibrée pour réguler le débit d'eau collecté. Avec un procès-verbal de réception en bonne et due forme, le dernier obstacle est levé pour le lancement de la deuxième tranche.

Les problèmes d'engorgement constatés, rue des Pâtures, en raison des fortes pluies pendant la période de Noël seront résolus grâce à un système de déversement de trop-plein.



Rues

NOUVELLES VOIES

Quatre nouvelles voies de circulation ont été créées dans le lotissement du Grossaecker : les rues des Grives et des Perdrix et les rues des Romains et des Mérovingiens.

Les appellations « rue des Grives » et « rue des Perdrix » ont été choisies par analogie avec les noms des rues du lotissement des Trois Moulins tout proche.

La « rue des Romains » signale la proximité de l'ancienne voie romaine et la « rue des Mérovingiens » doit son nom à la découverte, dans le secteur, de vestiges d'une nécropole mérovingienne en 1895.

En bref

MOERSBACH



A la retenue d'eau du Moersbach, une source qui aurait pu, à terme, endommager la digue, a été isolée et captée.

AUDIT

Les bâtiments communaux ont fait l'objet d'un audit énergétique réalisé par la société IBEO de Mulhouse.

Coût : 2.942,16 € TTC.

EXTINCTION

Depuis le 1^{er} juillet dernier, un arrêté ministériel impose d'éteindre l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, de 1h à 7h du matin.

Cette mesure, qui concerne aussi l'illumination des façades, a entraîné l'extinction des phares de l'église.

Travaux

ENROBE POUR LA RUE DES JUIFS



Seule rue du vieux village sans revêtement, la rue des Juifs a été aménagée le printemps dernier.

Réalisés par l'entreprise TEAM TP de Wittelsheim, les travaux engagés par la commune ont fait suite à ceux entrepris, l'été 2012, par le syndicat d'eau, qui se sont soldés par la pose de nouvelles canalisations et de nouveaux branchements.

Le chantier a été suivi par le bureau d'études Cocyclique Ingénierie de Soultz. Travaux de voiries et d'assainissement se sont terminés, début avril, par la pose de l'enrobé final, si bien que le « Judagassla » est maintenant enfin devenu une vraie rue.

Coût total : 36.864,50 € HT.



Jardinage

EMBELLISSEMENT

Parallèlement aux travaux de voirie réalisés rue des Juifs, les ouvriers communaux ont procédé au nettoyage et à l'aménagement du terrain à l'abandon situé au croisement avec la rue du Moersbach, contribuant ainsi à l'embellissement de ce coin du village, longtemps négligé.



Écoulement GRILLES



Très sollicités, les grilles et caniveaux barrant les rues de l'Eglise et de la Ferme ont fait l'objet d'une réfection, au printemps. Les travaux ont été menés à bien par l'entreprise MTP de Heidwiller, pour un coût total de 12.348,70 € TTC.



Hommage

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Messe du souvenir à la mémoire de toutes les victimes de guerre et cérémonie au monument... C'est avec simplicité et recueillement, que Froeningen a rendu hommage à ses enfants tombés sur les champs de bataille, le 11 novembre dernier, en présence des sapeurs-pompiers, des JSP et des écoliers, qui ont interprété deux chants de circonstance, sous la direction de Marion Uricher et de Marina Girard.

Alors que l'on s'apprête à commémorer, en août prochain, le centième anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre, cette fête de l'Armistice 2013 a pris une résonance particulière.

Convivialité

FETE DE NOEL DES SENIORS

La dernière fête de Noël des seniors restera un grand cru. Une centaine de personnes se sont retrouvées dans la salle du foyer inondée, ce jour-là par un soleil quasi printanier, pour partager la table et déguster le repas préparé par l'Auberge de Froeningen.

Accueillis par le maire, bichonnés par le personnel communal, les élus et leurs conjoints, les anciens ont apprécié les décors de Noël confectionnés par Régine et Dolorès, avant de faire une ovation au chœur d'hommes « Liederkrantz » d'Attenschwiller, venu animer l'après-midi.

Tout comme son public, la toute jeune centenaire ne faisait pas son âge, interprétant avec beaucoup d'allant et de générosité quelques uns des plus beaux titres de son répertoire, avant d'inviter son

auditoire conquis, à reprendre en chœur, les mélodies de Noël.

A Froeningen, où le chant choral a une longue tradition, cet intermède musical de grande classe a fait son effet et lancé de la plus belle des manières les festivités de Noël.

Photo Jean-Marie Sother



Enseignement

QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE ?



Des sacs d'école rutilants, déposés en vrac dans la cour, des parents au regard inquiet, des enfants, surexcités pour les uns, intimidés pour les autres, des enseignantes tout sourire... C'est la rentrée des classes, telle qu'on la connaît. Mais, à Froeningen, on ne peut s'empêcher de penser : « *Pourvu que beaucoup d'autres suivront...* » avec, à l'esprit, ce chiffre fatidique de « 29 écoliers », synonyme de maintien des deux classes.

En attendant de savoir ce qu'il adviendra à la rentrée prochaine, c'est la réforme des rythmes scolaires qui mobilise l'attention. Des chronobiologistes, surgis on ne sait d'où, ont décidé que les rythmes scolaires n'étaient pas adaptés aux enfants, qu'il fallait à nouveau aller à l'école neuf demi-journées par semaine et que le temps d'enseignement quotidien devait être raccourci et les journées allongées... Dans l'intérêt des enfants, pour donner les mêmes chances à tous, bien évidemment !

Et pour cela, il appartient aux communes de mettre en place des activités avec des animateurs payés par ses soins, des bénévoles qualifiés ou les associations locales. Le conseil municipal a pris une motion contre cette réforme. Et ses représentants ont dénoncé à la comcom l'instauration d'une école à plusieurs vitesses sur le territoire de la CCSI, selon que l'on soit riche ou pauvre, grand ou petit.

Autre réforme qui impactera l'école : celle des cycles. Le décret daté du 24 juillet 2013 entrera en vigueur dès la rentrée prochaine pour les maternelles. Il prévoit que le cycle 1, consacré aux apprentissages premiers, regroupera dorénavant les trois années de maternelle. C'est dire que les enfants de 5 ans, jusqu'ici scolarisés à Froeningen avec les CP, devront rester à Hochstatt avec les enfants de petite et de moyenne section et qu'ils manqueront, à la rentrée, dans les effectifs froeningois. Pour l'instant, l'avenir de l'école de Froeningen reste donc dans le flou.

CARNAVAL



Loin des soucis de leurs parents et des élus pour leur école, les enfants fêtent carnaval !

SPECTACLE



En juin dernier, les écoliers de Froeningen ont participé au spectacle « Thibault, le jongleur », initié par la comcom, bénéficiant pendant plusieurs mois de cours de chant dispensés par une professionnelle. Une expérience enrichissante à tous points de vue...

SAINT-NICOLAS



Cette année, le Saint-Nicolas avait délégué Isabelle pour distribuer mannalalas, schnackalas et chocolat chaud aux enfants sages.

AUTELS LATERAUX : RENOVATION DES ESTRADES



Les estrades devant les autels latéraux étaient tellement abîmées qu'il devenait dangereux de les fouler, pour les dames chargées du nettoyage et du fleurissement de l'église. C'est ce qui a poussé le conseil de fabrique à faire installer des nouveaux planchers.

Les travaux ont été réalisés, début septembre, par la menuiserie Schmerber de Saint-Bernard, pour un coût de 1.942,30 €, pris en charge par le conseil de fabrique. Celui-ci bénéficiera toutefois d'un don de 1.000 €, de la part du TAF, le théâtre alsacien de Froeningen, qui remettra le chèque à la présidente Jeannette Sother, en mars, à l'occasion d'une de ses soirées théâtrales.

La fête des saints auxiliaires et de sainte Barbe

L'année liturgique a connu ses habituels points forts avec, entre autres, la célébration des saints auxiliaires, le premier dimanche d'août, et la fête patronale, le premier dimanche de décembre, deux célébrations animées de concert par les chorales de Froeningen et de Hochstatt. Comme les années passées, la fête des intercesseurs a été prétexte à la réalisation d'une plaquette.

Y sont évoqués, les débuts hésitants de la fabrique, les missions rédemptoristes tenues au village, la bénédiction de la croix du « Buxberg », en 1872, l'histoire des chemins de croix du sanctuaire dédié à sainte Barbe et celle de l'autel des quatorze auxiliaires.



Mais c'est autour de la vieille crèche, qui a émerveillé des générations d'enfants, que s'est terminée l'année.

VENTE DE NOEL

Charlette Schlienger a, une fois encore, réuni une équipe motivée pour confectionner couronnes de l'avent et autres objets, en vue de la vente de Noël, organisée le week-end des 23 et 24 novembre.

A Froeningen et à Hochstatt, où le marché s'était déplacé le dimanche, les nombreux visiteurs ont été conquis par l'atmosphère si chaleureuse de ce rendez-vous, dont l'authenticité tranche avec l'ambiance des manifestations plus commerciales.

De quoi ravir la présidente du conseil de fabrique, Jeannette Sother...



Pompiers

CROSS : LES FILLES AU TOP



Dimanche, 26 janvier, les pompiers ont organisé la finale de cross du groupement Mulhouse-Rhin. Quelque 200 participants se sont disputé la victoire dans les différentes catégories.

Si on ne peut que féliciter les hommes du centre de premier secours, et notamment leur champion Salem Idiri, pour l'excellent travail réalisé en amont et pendant la manifestation, force est de constater que, dans la compétition, ce sont les filles qui ont porté haut les couleurs de Froeningen.

Chez les benjamines, trois d'entre elles ont brillé : Laura Vorburger, Cassandra Radulovik et Illona Gillet, qui a même réussi à grimper sur le podium, pas loin de la plus haute marche.

Dans la course des minimes, sur 1.200 mètres, Elona Allenbach s'est imposée avec brio, et une avance confortable sur ses poursuivantes, avant de récidiver sur la distance de 3.400 mètres, le 8 février, à Flaxlanden, mettant, cette fois, plus d'une demi-minute entre elle et la deuxième.

Ces performances remarquables lui valent d'être qualifiée pour la finale régionale qui se disputera le 1^{er} mars à Hagondange, en Moselle. Tout Froeningen sera derrière elle !



TARTES FLAMBEES



Champions de la tarte flambée, les pompiers ont régalé leurs invités, début juillet, sur le terrain de l'III.



LARD ET VIN NOUVEAU

A la mi-octobre, encore un rendez-vous gastronomique, au foyer, cette fois, avec la soirée lard et vin nouveau...



SAINTE-BARBE

Fêtée le 1^{er} décembre, à l'église, sainte Barbe, patronne de la paroisse et des pompiers, a donné à l'amicale un prétexte pour réunir actifs et anciens, une semaine plus tard, à l'Auberge de Froeningen. L'occasion, pour le président Georges Heim, de faire la causette au doyen, Louis Goepfert.



Monument

LA LENTE MUE DU « KAFFEESCHESALADANKMOL »

Le chantier du monument n'avance que lentement, mais les Ets Gassmann ont promis de terminer les travaux avant la fin de cette année 2014, qui marque le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.

Le bloc de la République a reçu de nouvelles dalles de couverture. Le mur, côté cimetière et côté presbytère, également. L'AMF a décidé de remplacer aussi les couvertines derrière la grotte, ce qui n'était pas prévu initialement.

Coût supplémentaire : 3.527,70 €.

A l'entrée du site, un premier présentoir, avec une inscription en mosaïques, a été installé en avril et, en mai, ont démarré les travaux de réfection sur les piliers avec, notamment, des essais de mosaïques. Un travail particulièrement délicat, car il ne faut pas dénaturer l'esprit d'origine.



MOSAIQUE



« Au ciel, la récompense »... Le présentoir rénové reprend la devise du curé Auguste Ebenrecht.

DALLES

Travaux initialement non prévus, derrière la grotte : la pose de nouvelles dalles pour 3.527,70 €.



tombola, toujours bien dotée, a, à chaque fois, fait de nombreux gagnants.

Le 13 octobre, la musique Concorde de Kingersheim a offert à l'AMF un nouveau concert, et l'on a notamment pu voir à la baguette un enfant de Froeningen, Guillaume Claerr. Grâce à Albert Kastner, Jean-Marie Sother et Guy Hans, trois magnifiques tableaux ont pu être tirés au sort parmi tous les détenteurs de programmes numérotés. Parmi les gagnants, deux Froeningois, M^{me} Jean-Marie Schmerber et



Pendant ce temps, l'association poursuit ses efforts pour collecter des fonds.

Son traditionnel baeckeofa a réuni près d'une centaine de personnes, en 2013, et

80, cette année, et la

80, cette année, et la tombola, toujours bien dotée, a, à chaque fois, fait de nombreux gagnants. Le 13 octobre, la musique Concorde de Kingersheim a offert à l'AMF un nouveau concert, et l'on a notamment pu voir à la baguette un enfant de Froeningen, Guillaume Claerr. Grâce à Albert Kastner, Jean-Marie Sother et Guy Hans, trois magnifiques tableaux ont pu être tirés au sort parmi tous les détenteurs de programmes numérotés. Parmi les gagnants, deux Froeningois, M^{me} Jean-Marie Schmerber et M. René Wetzig.

Pour rappel, le coût prévisionnel de la restauration (hors travaux paysagers et installation des mâts) s'élève à 48.324,90 €.

15.038,70 € ont d'ores et déjà été payés.

FETE DES RUES : CHAPEAU LA NOUVELLE EQUIPE !

Si le temps a fait sa mauvaise tête, à l'occasion de l'édition 2013 du « Lawerknepflafascht », les bénévoles, eux, avaient le coeur en fête. Et pour cause...

Les nouveaux responsables et leurs équipes ont assuré comme des chefs, à l'image de Thomas, Frédéric et Valérie, qui ne tarderont sans doute pas à être intronisés à la « Lawerknepfla »-confrérie !

Voilà qui est de bon augure pour la prochaine fête du printemps qui se déroulera dimanche, 27 avril.

Le renouvellement des cadres se poursuit en effet, cette année, puisque Brigitte et André Karm ont, eux aussi, décidé de passer la main, tout en continuant à siéger au comité de l'Union Sainte-Barbe.

Actuellement souffrant, Gérard Bay, l'emblématique président de l'USB, a accordé sa confiance à Jean-Marc Ebmeyer et Fanny Heim et au groupe qui s'est constitué autour d'eux, pour mettre sur pied le rendez-vous 2014. Un appel est d'ores et déjà lancé, pour mobiliser la grosse centaine de bénévoles nécessaire afin d'assurer le meilleur accueil possible aux milliers de participants



attendus à Froeningen, en ce dernier dimanche d'avril.

Les informations pratiques seront diffusées en temps et en heure, mais chacun peut déjà cocher la date sur son agenda.

Pour peu que la météo soit de la partie, le 27^e « Lawerknepflafascht » pourrait se révéler comme un cru exceptionnel.

CONTACT

Inscriptions
et renseignements
au :
06.95.91.94.91

COMITE



Elu en 2013, le nouveau comité de l'USB : Gérard Bay, président, Jean-Marc Ebmeyer et André Karm, vice-présidents, Franck Romann, trésorier, Brigitte Karm, secrétaire, et les assesseurs : Salem Idiri, Bertrand Schleicher et Charlette Schlienger.

MERCI

Ils avaient pris la succession d'Antoine et d'Alice Winninger, Brigitte et André Karm se sont retirés après plus de dix ans de bons et loyaux services.



HOCHZIT BI S'DUDERLERS



Le 1^{er} mars, le rideau se lèvera sur la nouvelle saison du TAF. A l'affiche, « Hochzit bi s'Duderlers », une comédie en trois actes, signée Martin Burner. Derrière cet énigmatique pseudonyme, se cache en réalité un membre de la troupe, qui a écrit une pièce et des rôles sur mesure pour ses camarades.

C'est donc à une création, qu'assistera le public, en ce premier samedi de mars, à Froeningen. La comédie que les spectateurs applaudiront, jamais personne ne l'aura vue avant eux. L'histoire, imaginée de toutes pièces, s'inscrit totalement dans la tradition du théâtre dialectal comme on l'aime, tout en surfant sur l'actualité, comme le TAF sait si bien le faire.

Veuve, Antonia Duderla a une relation cachée que son amoureux voudrait bien pouvoir vivre au grand jour. Mais Antonia ne s'imagine pas laisser seuls, son frère et leur valet de ferme, deux célibataires endurcis. Seule solution : leur trouver une femme, et vite ! Et tout cela sur fond d'élections municipales et de mise en application du mariage pour tous... Avec Jacques Allenbach, François Diffort, Simone Huber, Sabine Knoblauch, Jean-Marie Marchal, Franck Romann, Cécile Rust, Isabelle Rust, Michel Rust, Sylvia Samyn, Bertrand Schleicher, Agnès Schultz et Hilda Tramontin, dans une mise en scène de Christiane Schultz.

REPRESENTATIONS

Samedi, 1^{er} mars, à 20h
Vendredi, 7 mars, à 20h
Samedi, 8 mars, à 20h
Samedi, 15 mars, à 20h
Dimanche, 16 mars, à 15h
Samedi, 22 mars, à 20h
Samedi, 29 mars, à 20h

RESERVATIONS

03.89.25.57.16
03.89.07.03.86
06.31.03.55.52
Laissez un message
en cas d'absence.
On vous rappellera.
TARIF : 8 €

ADIEU IRMA !

« S'Irma hât Schmarza »...
Rappelez-vous, l'an passé, Irma faisait soigner des bobos aussi singuliers qu'imaginaires, par un fieffé charlatan. Pour le plus grand plaisir du public et du TAF, qui présentait là, sa première pièce, depuis la création officielle de la nouvelle troupe. Album souvenir...



UNE NOUVELLE PRESIDENTE POUR LA DOYENNE

La doyenne des associations froeningoises, la société de chant « Concordia », a, depuis l'automne, une nouvelle présidente. Fernande Meyer (à gauche sur la photo) a pris ses fonctions, alors que la chorale traverse une passe particulièrement difficile, avec des effectifs réduits à peau de chagrin.

Autre changement : Alain Heim, promu titulaire à la paroisse Sainte-Marie de Mulhouse, a laissé l'orgue à l'une de ses élèves, Denise Fulhaber, de Zimmersheim (au milieu sur la photo), qui, à 58 ans, fait ici ses premiers pas comme organiste attachée à une paroisse.



C'est donc sur deux femmes que repose l'avenir de la chorale. Membre depuis 1981, vice-présidente pendant une dizaine d'années, Fernande mesure la difficulté de sa mission et lance un appel pressant à ceux qui pourraient l'aider à perpétuer, à Froeningen, la longue tradition du chant choral.

Le maître Camille Egmann crée la chorale en 1886

La société de chant a été créée en 1886, par le maître d'école, Camille Egmann, arrivé au village en mai de la même année, en provenance de Mertzzen. Alors seule association constituée, elle a fait entrer la culture musicale dans les foyers et assuré l'embellissement des offices, à la grande satisfaction du curé François Deyber, qui a consigné dans les archives paroissiales que « *la chorale a exécuté le chant avec beaucoup d'exactitude* », dès la première année. La société ne cesse de se développer et de prospérer jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

L'interdiction de toute vie associative, la mobilisation des hommes et jeunes gens et l'évacuation du village, en 1916, ont hélas eu raison, pour un temps, de la dynamique phalange. Son créateur ne revient pas au village après les hostilités, et beaucoup d'hommes sont tombés au front ou morts en exil.

Tout aussi passionné de musique et de chant que lui, le nouvel instituteur, Auguste Saur, relance l'activité et remet sur pied la chorale. Il réunit les membres rentrés de la guerre et de nouveaux éléments et permet ainsi au chœur de retrouver son niveau d'avant. L'âge et la maladie l'empêchent malheureusement d'inscrire son engagement dans la durée. A son départ, un jeune maître, invalide de guerre, reprend les fonctions d'organiste et de chef de chœur, avant de devoir, lui aussi, mettre un terme à son activité, pour raisons de santé. Le salut viendra finalement d'un jeune homme natif de Froeningen, ancien élève du maître-fondateur et du curé Auguste Ebenrecht, qui l'avait initié à la musique instrumentale.



Prosper Baumann, l'homme providentiel

Violoncelliste au sein du « Geigenverein » créé par le prêtre, concepteur de monument aux morts, Prosper Baumann (sixième à partir de la gauche, au second plan sur la photo de l'orchestre) s'est vu confier par lui l'harmonium de l'église, l'orgue démonté pendant la guerre n'ayant pas encore été réinstallé.

Chantre depuis l'âge de dix ans, il suit des cours d'orgue et apprend la technique vocale, le solfège et la direction. A 25 ans, en septembre 1927, il assure pour la première fois l'accompagnement musical à l'église, à l'occasion d'un salut. Deux ans plus tard, il prend la direction du chœur d'hommes, avant de fonder le « Jungfrauenverein », le chœur de jeunes filles. A cette époque-là, tous les enfants étaient initiés au chant, à l'école. Sous la houlette de leur instituteur, Emile Pflieger, qui jouait également de l'orgue,

ils animaient même les messes du vendredi matin et les offices d'enterrement, étant, pour l'occasion, dispensés de cours.

C'est dans ce vivier que puise Prosper Baumann (1901-1992). Et lorsqu'il réussit enfin à convaincre le curé Pierre Seginger de la pertinence de réunir les deux choeurs en une chorale mixte, il dispose d'un effectif de 32 messieurs et 26 demoiselles. De quoi travailler un répertoire dont on ne peut plus que rêver aujourd'hui...



Quatre répétitions

Le directeur assure, à cette époque-là, jusqu'à quatre répétitions par semaine, sans compter les répétitions de théâtre, puisque la chorale montait aussi des pièces, souvent à caractère religieux.

Si la société de chant avait été créée dans le but d'embellir les offices religieux, le chef de choeur a rapidement intégré au répertoire une part de morceaux profanes. Le chant connaissait alors une période particulièrement faste, et nombreuses étaient les occasions de se produire en concert ou de participer à des compétitions. La chorale de Froeningen vécut son heure de gloire lors d'un concours du groupement, à Hochstatt, lorsqu'avec son choeur de jeunes filles elle surclassa tous les autres groupes plus cotés. A la grande fierté de son directeur, qui n'a jamais oublié ce grand moment.

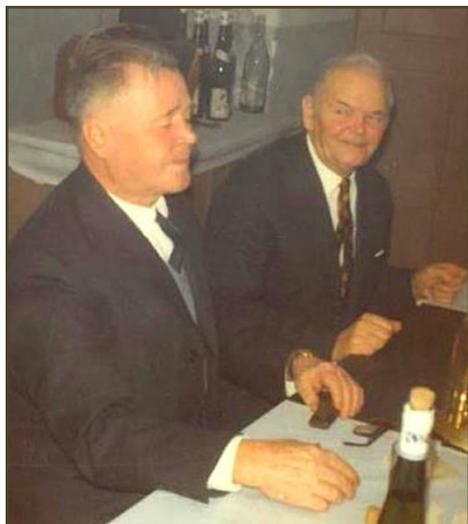
La société de chant a, alors, à sa tête, un président-bienfaiteur emblématique, en la personne de Joseph Libsig. Commerçant et ancien maire, celui-ci assume cette charge jusqu'à son décès, en décembre 1950, et son remplacement par Charles Bay (à droite sur la photo ci-dessous, aux côtés de Prosper Baumann), qui cèdera son poste à son tour, à Gilbert Koenig, en 1974.

A l'époque, la fonction d'organiste et de chef de choeur tenait du sacerdoce. Après le départ du maître Pflieger, au début de la Seconde Guerre mondiale, Prosper Baumann lâchait son travail pour revenir à Froeningen, à bicyclette, afin de pouvoir jouer les messes d'enterrement, en semaine, intervenant même, quelques fois, à Hochstatt, Illfurth et ailleurs, sans autre compensation, pour ses pertes de salaire, qu'une maigre indemnité. Et au risque de mettre en danger son emploi...

Pendant cinquante ans, de 1927 à 1977, Prosper a ainsi tenu l'orgue Callinet de Froeningen, jusqu'à ce qu'un ennui de santé

l'oblige à laisser son poste à sa fille Solange, qui assurait notamment les services en semaine, et à Gilbert Spiess, avec qui il se partageait aussi la direction. Lui-même assurant la partie religieuse et, son alter ego, la partie profane.

Dans deux ans, la société de chant fêtera ses 130 ans d'existence. On ne peut que lui souhaiter de trouver, d'ici-là, un élan nouveau et un chef de choeur dynamique qui puisse la remettre sur pied.



GILBERT KOENIG

Suivant l'exemple de son grand-père Camille et de son père Oscar, Gilbert Koenig est entré à la chorale, en 1961, à 14 ans. Non seulement chantre, il a aussi été un pilier de la section théâtrale, jusqu'à son départ pour Schwoben.

Elu à la présidence en 1974, il a assumé cette fonction pendant quarante ans, avant de céder son poste à Fernande Meyer, avec la satisfaction d'avoir beaucoup servi la société de chant et le regret de n'avoir pu assurer le renouvellement des choristes.

Pêcheurs

UNE VIE ASSOCIATIVE MULTIPLE

Si l'on comptait leur investissement en nombre d'heures, les pêcheurs l'emporteraient sans doute haut la main, devant toutes les autres associations du village.

D'abord, ils exercent leur passion sous une double casquette, celle de l'amicale, qui s'occupe de faire vivre l'activité pêche à l'étang de la Eichmatt, et celle de l'AAPPMA, qui gère le domaine public, à l'Ill...

Ensuite, ils gèrent un calendrier particulièrement dense : séances de travail pour l'entretien des sites et des locaux, tenue des réunions statutaires, organisation régulière de repas carpes



frites, animations d'été pour les jeunes, sous l'égide de la communauté de communes, rencontre annuelle avec les disciples de Saint-Hubert, pêche pour tous le Vendredi saint...

On comprend, qu'à ce rythme-là, les pêcheurs aient besoin de se refaire une petite santé, au bord de l'eau, en taquinant le poisson... L'étang de la Eichmatt et les méandres de l'Ill offrent pour cela un cadre idéal.

Tricoteuses

LE DERNIER SALON OÙ L'ON CAUSE

Sous la houlette de Charlette Schlienger, les dames du tricot-club de Froeningen se rencontrent deux fois par semaine, le lundi soir et le mercredi après-midi, dans une ambiance particulièrement cordiale et détendue, pour s'adonner à leur passion ensemble, autour d'un gâteau ou d'un bon verre.

Il suffit d'ailleurs de tendre un peu l'oreille, pour constater combien le tricot met de bonne humeur...

Et surtout, ne dites pas aux tricoteuses que leur activité est un passe-temps de grand-mères. Elles vous répondront qu'elles viennent tout juste d'assister à un salon parisien pour connaître les dernières tendances !

Pour tout renseignement, s'adresser à Charlette Schlienger, au 03.89.25.51.20.



Donneurs de sang

LE BRAS TENDU QUI SAUVE

L'association des donneurs de sang bénévoles de Froeningen s'est donné comme but premier de promouvoir le don et d'organiser les collectes dans la commune.

Trois fois par an, voire plus en cas de besoin urgent, elle accueille, au foyer Sainte-Barbe, l'équipe du centre de transfusion qui effectue les prélèvements.

Début février, une trentaine d'habitants sont venus tendre le bras pour aider les malades.



Même si les collectes connaissent un franc succès auprès de la population, l'association se veut vigilante. Les besoins en sang sont en constante augmentation et il ne suffit donc pas de maintenir le niveau des dons. Il faut sans cesse recruter de nouveaux adeptes. C'est pourquoi, le président Gérard Bay lance un appel aux jeunes adultes et aux nouveaux habitants, pour qu'ils viennent renforcer les rangs des donneurs de Froeningen.

Toute personne en bonne santé, entre 18 et 70 ans, peut participer. Le geste ne présente aucun danger, et s'il peut paraître impressionnant au novice, il n'est absolument pas douloureux. D'ailleurs la présence rassurante des professionnels et des bénévoles de l'association, aux petits soins, suffit à chasser rapidement toute appréhension. Et si quelqu'un souhaite simplement venir voir, comment cela se passe, il sera le bienvenu également.

Les enfants étant les donneurs de demain, le Dr Forny est venu leur présenter le geste qui sauve, dans le cadre de l'école, l'automne dernier.

Tout en se concentrant sur le don du sang, l'association participe également à l'animation du village, invitant membres et bienfaiteurs, chaque automne, à un rendez-vous convivial autour d'un repas gibier.

C'est aussi elle qui organise, au village, la collecte de denrées alimentaire au profit de la banque alimentaire, en sensibilisant notamment les enfants au geste du partage.

LES PROCHAINES COLLECTES

Au foyer Sainte-Barbe
rue de l'Eglise
de 17 à 19 heures

- Lundi, 19 mai
- Jeudi, 11 septembre



TAROT

Les joueurs de tarot se retrouvent le dimanche matin au foyer Sainte-Barbe, pour s'adonner à leur activité favorite. Ils seraient ravis d'accueillir de nouveaux amateurs.

Pour tout renseignement, contacter Joël Amstutz au 03.89.25.54.97.

In memoriam

GILBERT SPIESS, MAIRE HONORAIRE

Froeningen a perdu son maire honoraire, Gilbert Spiess, enlevé par la maladie, le 14 juin dernier.

Né le 4 octobre 1931, au foyer d'Hortense Mattler et de Julien Spiess, les tenanciers du restaurant *A la Couronne*, il a grandi au village avec sa soeur Marie-Rose. Marié à Léontine Oswald, de Hochstatt, il aurait dû fêter avec elle ses noces d'or, le 4 octobre. Papa de Véronique, Marc et Barbara, il était aussi l'heureux grand-père de Nicolas et de Quentin.

Au service de la commune pendant 36 ans, il a été élu au conseil municipal, une première fois, en 1959, et toujours réélu. Après deux mandats de conseiller, il a assuré deux périodes comme premier adjoint, aux côtés de Charles Welter, avant de lui succéder comme maire, en 1983, et de terminer par un ultime mandat de conseiller, de 1989 à 1995. Délégué intercommunal, il a aussi assuré la vice-présidence du district d'Illfurth, de 1983 à 1989.

Employé à la SACM, Gilbert Spiess a rapidement gravi les échelons, pour prendre la direction du centre d'apprentissage, en 1979. A cette charge, s'est ajoutée, à partir de 1986, celle de responsable du service sécurité. Une fois retraité, il a assisté avec tristesse à l'inéluctable démantèlement de l'entreprise, à laquelle il est resté attaché jusqu'à son dernier souffle, apportant sa contribution précieuse à la réalisation du livre de témoignages publié il y a quelques mois.

Enfant de Froeningen, le maire honoraire Gilbert Spiess avait une grande connaissance du terroir et trouvait au contact de la nature de quoi se ressourcer après des journées chargées.

L'église s'est avérée trop petite pour contenir ceux, venus lui dire un dernier adieu.



ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Gilbert Spiess n'imaginait pas la vie sans engagement associatif. Chantre, organiste et chef de chœur, il a encore tenu occasionnellement les orgues, à Froeningen et à Hochstatt, alors que ses doigts rebelles se refusaient déjà à lui.



Trompettiste à la musique de Froeningen et de Hochstatt, il a aussi été membre de la musique et de la société de chant de Hochstatt, jusqu'au bout. En 2011, les présidents des chorales des deux villages lui ont rendu un hommage mérité.



Crédit Mutuel, association foncière, conseil de fabrique, comité de rénovation de l'église et du monument, Union Sainte-Barbe...

Gilbert Spiess, c'était une vie au service de la communauté.



Décès

JEANNETTE CHOISY

Jeannette Choisy s'est éteinte le 10 novembre, à Mulhouse, à l'âge de 86 ans, peu de temps après avoir dû quitter la maison familiale, à Froeningen, pour intégrer l'EHPAD Oeuvre Schyrr, à Hochstatt.



Second enfant de Thérèse et d'Emile Muller, elle a vu le jour le 17 mai 1927, à Zillisheim. Après l'école, elle a travaillé, d'abord dans l'industrie textile, puis dans un atelier de tourneur, pendant la guerre. A la libération, Jeannette a rencontré un soldat champenois, André Choisy, l'amour de sa vie.

Mariés en 1946, ils ont acheté une maison à Froeningen, en 1958, où ils ont élevé leurs trois filles : Gabrielle, Liliane et Josiane. Egalement grand-mère et arrière-grand-mère, Jeannette Choisy a perdu son époux en 1999.

Très entourée par les siens, elle a vu sa santé décliner peu à peu et s'en est allée rejoindre André.

ZELIHA OZALP

Zeliha Ozalp est décédée à Froeningen, le 16 novembre. Née le 10 mars 1935, à Bünyan, en Turquie, Zeliha Ilhan est arrivée en France, en décembre 1973, avec ses enfants, pour rejoindre son époux, Mehmet Ozalp, venu tenter sa chance ici, deux ans plus tôt.



Ses deux filles et ses trois garçons ont fait leur vie dans leur pays d'adoption, et c'est à Froeningen, auprès son fils Mustafa, qu'elle a passé l'automne de sa vie, à partir de 2001, puisque celui-ci a construit la maison familiale ici.

Zeliha Ozalp a trouvé son ultime repos dans sa terre natale, à Koyun-Abdal, dans le district de Kayseri. En France, sa grande famille porte le deuil.

JACQUELINE KOENIG

Avec le décès de Jacqueline Koenig, le 10 décembre, Froeningen a perdu une de ses personnalités les plus attachantes et, sa famille, une maman, une grand-maman et une arrière-grand-maman chérie.

Jacqueline a vu le jour le 9 avril 1929, à Hochstatt, et s'est mariée avec Oscar Koenig, agriculteur à Froeningen, en 1949. Secondée par sa belle-mère, elle s'est occupée avec beaucoup de dévouement de ses six enfants, de la maison familiale et du potager, donnant aussi, ponctuellement, un coup de main pour les travaux des champs. Douleureusement frappée par la perte brutale de son fils Jacky, en 1994, et le décès accidentel de son mari, dix ans plus tard, Jacqueline a conservé le sourire, pour les siens, et notamment pour ses huit petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants.



PATRICK SEILLER

Le 30 mars, il devait épouser sa compagne, Martine Garda, mais la mort a surpris Patrick Seiller brutalement, quelques jours plus tôt, le 19, plongeant ses filles Stéphanie et Delphine et sa fiancée dans un grand désarroi. Patrick avait 56 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Brunstatt.

GUILLAUME PAPON

Froeningen est le village natal de sa grand-mère paternelle, Marthe Stoecklin-Papon, et c'est là que Guillaume Papon repose à présent. C'est aussi là, que famille et amis ont pris congé de lui. Enlevé à l'affection des siens, le 13 avril, à l'âge de 32 ans, après une vie marquée par l'épreuve de la maladie, Guillaume était le fils de Philippe Papon et de Maria Arrebola et habitait Wittenheim.

Mariage

MARIE-CHARLES ET DAMIEN



Marie-Charles Schaeffer et Damien Béhé se sont engagés l'un envers l'autre, le 23 août, à la mairie de Froeningen.

Marie-Charles, 24 ans, est la fille d'Yvonne Bressac et de Jean Schaeffer d'Oberdorf. Damien, 25 ans, est le fils de Fabienne Degallaix, de Hirsingue, et de Patrick Béhé, de Muespach.

Le jeune couple a élu domicile à Froeningen.

Anniversaire

85 ANS POUR MARLYSE STURM



C'est auprès de sa fille, à Hochstatt, que Marlyse Sturm a fêté ses 85 ans, le 30 janvier 2013.

C'est aussi là, au foyer d'Evelyne et de Hassan N'Doubella, qu'elle coule à présent des jours heureux, depuis qu'une mauvaise chute l'a handicapée dans ses déplacements.

Marlyse a vu le jour à Froeningen, en 1928, trois ans après sa soeur Yvonne qui, de son côté, a intégré l'EHPAD Oeuvre Schyrr. Veuve depuis 1984, Marlyse s'était beaucoup investie dans la paroisse. Elle goûte maintenant un repos mérité et se fait choyer par les siens, et notamment par ses petits-fils Fouad et Yassine.

... ET MARIE-THERESE WANNER

Marie-Thérèse Wanner a soufflé ses 85 bougies, le 29 août 2013, avec ses enfants, ses petits-enfants et leurs familles. Parti deux ans plus tôt, son époux Charles, avec qui elle avait encore pu fêter les noces de diamant, en 2011, était très présent en ce jour de fête.



Née à Illfurth, au foyer d'Eugénie et de Léo Wilhelm, Marie-Thérèse était la dernière d'une fratrie de quatre enfants et n'avait que 10 ans au décès de son papa.

Grâce à l'aide de ses enfants et de leurs familles, très dévoués à ses côtés, Marie-Thérèse arrive encore à maîtriser son quotidien, malgré une maladie invalidante.

80 ANS POUR ALICE WALCH

Alice Walch a vu le jour le 29 mars 1933, au foyer de Louise Hess et de Marcel Neef, à Froeningen. Mais c'est à la maison de retraite Saint-Morand, à Altkirch, où elle séjourne depuis quinze ans, qu'elle a reçu la visite de la délégation froeningoise, à l'occasion de ses 80 ans. Mariée le 15 octobre 1954, avec Raymond Walch, elle a d'abord habité chez son oncle Fernand, rue des Juifs, avant d'emménager dans la maison que le couple a acquis et rénové, rue du Moersbach.



Tandis que son mari, décédé prématurément, travaillait comme ajusteur à la SACM, Alice élevait leurs deux enfants : Serge et Christian. Si Serge est resté célibataire et vit actuellement à Illfurth, Christian, installé à Hirsingue, a fait de sa maman l'heureuse grand-mère de Candice, Coraline et Sébastien.

Centenaire

JACQUES DYSLI



Froeningois par son mariage avec Hélène Welter, et jusqu'à son départ pour Illfurth à l'heure de la retraite, Jacques Dysli, l'ancien porte-drapeau de la chorale « Concordia », a fêté ses 100 ans le 28 juillet 2013.

Noces de diamant

RENEE ET RAYMOND



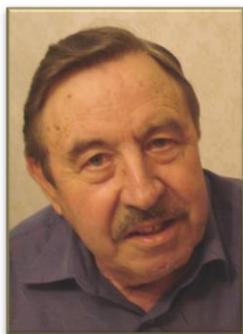
Renée Duss et Raymond Schneider se sont dit oui le 23 mai 1953, à Mulhouse. 60 ans plus tard, c'est à Froeningen, où ils sont installés depuis 1977, qu'ils ont fêté leurs noces de diamant.

Nés tous deux en 1930, elle à Paris, lui à Buhl, ils ont eu deux enfants, Béatrice et Christian, et quatre petites-filles, Fiona, Aurélie, Priscilla et Léana.

Après avoir repris ensemble une épicerie, les époux ont posé leurs valises pour 27 ans, à Ueberstrass. Raymond, qui avait en effet poursuivi parallèlement ses études, d'abord par correspondance, puis à l'IUFM de Colmar, y a officié, jusqu'à sa retraite, comme directeur d'école et secrétaire de mairie.

Anniversaire

80 BOUGIES POUR AIME BAUER



On peut intégrer le cercle des octogénaires et rester jeune. Il suffit de regarder Aimé Bauer pour s'en convaincre !

Né le 6 avril 1933, à Galfingue, Aimé est tombé amoureux de Marie-Madeleine Roeslin, une jeune fille de Froeningen, et l'a épousée le 5 juin 1959. Le couple s'est d'abord établi dans le village natal d'Aimé, avant de s'installer à Froeningen, une fois la maison paternelle de la mariée agrandie.

Papa de Thierry et de Pascal, Aimé a effectué une brillante carrière comme contremaître chez Texunion, avant d'en entamer une seconde, comme retraité actif, honorant de multiples engagements associatifs : bénévole et administrateur à l'oeuvre Schyrr, à Hochstatt, cheville ouvrière du Cercle de Loisirs de Froeningen, de la société de pêche, de l'Union Sainte-Barbe et de l'association du monument... C'est d'ailleurs lui qui suit actuellement les travaux de restauration entrepris au « Kaffeeschessaladankmol ».

Toujours prêt à rendre service, jamais le dernier à la tâche, Aimé est un camarade apprécié, sur lequel on peut compter en toutes circonstances.

... ET COLETTE MATTERNN

Grand-mère dévouée, Colette Matternn a également franchi le cap des 80 ans, le 7 septembre dernier. Fille de Madeleine Florent et de Félix Dunot, elle a poussé son premier cri à Versailles. C'est aussi là, qu'elle s'est mariée avec Gilbert Matternn, le 19 septembre 1955. Trois garçons sont nés de cette union : Patrick, en 1956, Serge, en 1957, parti prématurément en 2008, et Gilles, en 1959.



Veuve depuis 1990, Colette s'est établie en Alsace, en 1972, et à Froeningen, trois ans plus tard. Elle a travaillé comme aide-soignante à Paris et à Mulhouse, tout en s'occupant des siens. Aux petits soins pour ses cinq petits-enfants, et notamment pour Erwan qui a fréquenté l'école à Froeningen, elle a accueilli avec bonheur les trois arrière-petits enfants qu'ils lui ont donnés jusqu'à présent.

Naissances

- **Elisa LIEBE-BENTZINGER**, née le 6 mars 2013, 16, rue des Faisans
- **Roxanne BURGART**, née le 24 mai 2013, 9, rue des Champs
- **Lucas OBERDORF**, né le 6 juillet 2013, 4, impasse des Peupliers
- **Jules DOENLEN**, né le 17 juillet 2013, 4, rue des Vergers
- **Manon PETIT**, née le 12 août 2013, 93, rue Principale
- **Alice ROUSSEAU**, née le 7 septembre 2013, 15, rue du Moersbach
- **Tom ZIMMERMANN**, né le 10 septembre 2013, 27a, rue de Galfingue

Noces d'or

ELIANE ET REMY



« 50 ans de vie commune, ce sont des événements graves, mais aussi beaucoup d'événements heureux... »

Les époux BURCKLEN ont surtout voulu se remémorer ces derniers, au moment de fêter leurs noces d'or, le 3 mai 2013.

Au premier rang figure, bien entendu, la naissance de leur fils Thierry, en 1964, qui, avec son épouse Isabelle, fera d'eux les grands-parents comblés de Marie, 18 ans, championne de France de natation synchronisée en 2011, dont ils ont suivi les exploits avec fierté.

Eliane SUTER est née en 1942, à Dannemarie, et Rémy BURCKLEN a vu le jour en 1940, à Sainte-Savine, dans l'Aube.

Installés à Froeningen depuis 1974, la jolie assistante sociale et le séduisant ingénieur chimiste s'étaient dit oui le 3 mai 1963, à la mairie de Kingersheim, et, un jour plus tard, à l'église Saint-Antoine de Bourtzwiller.

Grands marcheurs et voyageurs, ils ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres sur le chemin de Compostelle et visité de nombreuses contrées. Mais ils ont aussi bien d'autres centres d'intérêt : le jardinage, l'informatique et la pâtisserie pour lui, le patchwork, le crochet et la création de chapeaux pour elle.

Eliane, s'est longtemps occupée des réservations de vacances de la maison de l'association familiale du Baeselbach. Secrétaire de l'association « 115 ans d'ICMD », Rémy caresse à présent un rêve avec les membres de cette association: s'investir dans la création d'un musée de la chimie à Mulhouse. Ensemble, ils songent même sérieusement à la rédaction d'un ouvrage sur leur ancienne entreprise.

LA CROIX MIRACULEE DU KELMEN

A la sortie du village, en direction d'Illfurth, se dresse la croix du Kelmen. Erigée en 1780, elle a miraculeusement échappé à d'innombrables dangers, avant de retrouver la quiétude à son emplacement actuel, à l'entrée du lotissement et de la petite zone artisanale des Trois Moulins, en novembre 1996.

Autrefois adossé au talus dit du « Kelmen », l'unique calvaire sur le chemin d'Illfurth a survécu aux ravages du temps et des intempéries, aux affres de la Révolution et de deux guerres mondiales et résisté aux assauts des engins de travaux publics qui ont rectifié la route et remodelé le paysage. Longtemps exposé aux outrages de la société de consommation qui a déversé ses immondices sur l'ancienne décharge communale toute proche, il a fait front et salué, aujourd'hui, avec une dignité retrouvée, les usagers de la route traversant Froeningen en direction de l'agglomération mulhousienne.



A présent, calvaire le plus en vue du village, il est avec la croix penchée du Buchsberg, plantée la même année, en amont de l'église, le seul encore existant, installé sous l'Ancien Régime, au cours d'une période propice à l'expression de la foi, à la veille des grands bouleversements engendrés par la Révolution.

En 1780, lorsqu'il fut érigé presque en face du moulin des Reinach, le village comptait quelque 440 habitants dont un tiers de juifs. Détruit par le feu, le « Schlössle », demeure seigneuriale bâtie au cœur du village, au début du siècle, en remplacement du vieux château des prés de l'Ill, avait fait place à une nouvelle construction, ancêtre de notre mairie-école. En travaux depuis une dizaine d'années, l'église agrandie voyait l'installation de la chaire et des autels qui garnissent toujours notre église à ce jour. La paroisse était administrée par Henri Vogelweid et son coopérateur Georges Antoine Vogelweid qui devint, en 1782, le dernier vicaire de Froeningen, avant de se réfugier en Suisse, en 1792, pour échapper à la Terreur. La ville de Mulhouse était, quant à elle, toujours une République indépendante, alliée à la Confédération helvétique.

Le Christ supplicié et la Vierge avec l'Enfant Jésus

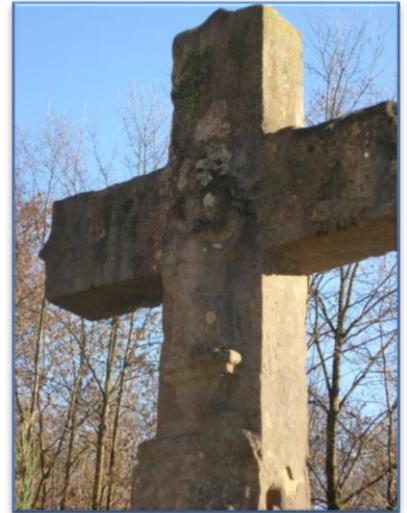
A l'origine, la croix se dressait au bord de l'ancien chemin vers Illfurth, dans un virage prononcé à droite, au débouché du Kelmenweg descendant du talus. Croix de carrefour biface, elle offrait au regard des passants en route vers le sud, l'image du Christ supplicié, et montrait à ceux débouchant du Kelmen, l'image de la Vierge, portant dans ses bras l'Enfant Jésus.



En 1964, lors de l'aménagement du CD 18V en voie de contournement, l'ancien tracé de la route vers Altkirch, est rectifié, et la courbe du calvaire occultée. De croix de chemin, le calvaire du Kelmen se retrouve d'un seul coup croix en retrait, livrée aux herbes folles et aux épineux envahissants.

Alors que les calvaires en direction de Galtingue et de Hochstatt se rappelaient régulièrement au bon souvenir des paroissiens, à l'occasion des rogations, celui du Kelmen était relégué aux oubliettes, guidant tout au plus les habitants sur le chemin de la décharge municipale, alors installée dans le secteur...

Il faudra attendre une opération de mise en valeur du patrimoine local, initiée par les autorités départementales, dans les années 80, pour que l'on se préoccupe de son sort. Le 29 janvier 1985, l'adjoint Antoine Winninger, vice-président de la commission culturelle, attire l'attention du conseil municipal sur le monument, en signalant sa présence « sur l'ancien chemin départemental, à proximité de la propriété de M. Klein André ». Le procès-verbal précise que la croix « risque d'être endommagée par l'aménagement du secteur prévu dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols » et indique que « dans l'immédiat, il serait souhaitable que cet emplacement puisse être dégagé des broussailles. ». Contacté, le propriétaire du terrain attenant s'engage à endiguer la végétation et à préserver l'implantation, « dans la mesure du possible, et suivant les aménagements de la Zone NAa »...



L'initiative départementale en faveur du petit patrimoine, les projets d'urbanisme au pied du Kelmen et la consternation engendrée par la destruction accidentelle du « Higelakriz », au bord du Bergweg, vers Hochstatt, au cours d'une opération de débroussaillage, en 1985, vont finalement faciliter le retour en grâce du vieux calvaire.

« Si ma souffrance ne peut t'émouvoir... »

Lors de l'inventaire effectué en 1987 pour le compte de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Raymond Gully jugeait l'état de la croix du Kelmen « satisfaisant », mentionnant simplement un « effritement à droite du soubassement », ce qui a fait dire à certains, que la végétation folle et drue avait somme toute eu un effet protecteur...

Ce n'est qu'à l'occasion de la construction du premier immeuble collectif dans le secteur, que la croix sera définitivement sauvée. Une fois encore, c'est Antoine Winninger qui vient à son secours, au conseil municipal du 1^{er} juin 1995. Craignant qu'elle ne tombe sous les coups de butoir des tractopelles, il suggère de la déplacer aux frais de la commune et contacte, parallèlement, le curé de la paroisse, l'abbé Bernard Schlotter. Ce dernier prend les choses en main et sollicite deux artisans de Cernay, MM. Schneider et Gervasi, qui procèdent de bonne grâce au transfert du calvaire sur la bande de verdure aménagée le long de la route, à l'angle de la rue des Faisans, en novembre 1996.



D'une hauteur totale de 2,73 mètres et tout d'un bloc, la croix en grès blanc-gris présente une envergure de 78 centimètres. Les extrémités des branches sont taillées en pointe et la tête du Christ est surmontée d'un titulus horizontal portant la mention INRI, pour « Iesus Nazarenus Rex Indaeorum » (« Jésus le Nazaréen, roi des juifs »). A l'arrière, la Vierge est représentée sur un piédestal. En dessous des personnages, le fût présente un cerclage en fer. La date « 1780 », gravée côté face, sur toute la largeur de la hampe, est encore bien lisible. Il en est de même pour l'épithaphe, en langue allemande, qui recouvre les deux tiers de la partie inférieure du montant : *KAN / DICH / BEWEHGEN / NICHT / MEIN / SCHMERZ / MUS / DIEMANT / HART / IA SEIN / DEIN / HERTZ* (« Si ma souffrance ne peut t'émouvoir, c'est que ton cœur doit être dur comme le diamant »).

Aujourd'hui retraité, l'abbé Schlotter n'a pas oublié cette inscription, et la croix du Kelmen tient toujours une place particulière dans son cœur : « Au moment où, à Paris, ils tranchaient des têtes, nous, Alsaciens, construisions des calvaires. C'est quand même plus noble... ».

Sources : Archives communales ; « Calvaires et croix à Froeningen », Ernest Mangold, 1964, Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau ; relevés de la commission « Inventaire et sauvegarde » de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace ; « Découvrir le Sundgau, FROENINGEN », Société d'Histoire du Sundgau, 1996

UNE SEPULTURE DES REINACH MISE AU JOUR

L'été dernier, le conseil de fabrique a fait remplacer les estrades devant les autels latéraux de l'église Sainte-Barbe. A cette occasion, a été mise au jour une vieille stèle funéraire des nobles de Reinach.

Début septembre, la dépose des anciennes estrades, au pied des autels latéraux de l'église, a mis au jour, devant le retable des quatorze saints auxiliaires, une stèle funéraire des seigneurs de Reinach, anciens maîtres de Froeningen. Même si l'existence de vieilles sépultures était connue, il y a des lustres que les tombes étaient cachées.

En 1903, lorsque l'historien Théobald Walter a recensé les dalles funéraires encore présentes dans les églises alsaciennes, il a répertorié deux stèles illisibles, vraisemblablement liées aux anciens seigneurs du village, devant les autels latéraux de l'église Sainte-Barbe. Lors des travaux effectués l'été dernier, seule la pierre tombale au pied de l'autel des saints intercesseurs a été dévoilée, sans qu'il soit possible, de visu, de l'attribuer à l'un ou l'autre défunt de la famille seigneuriale. Le démontage du plancher en bois n'a pas permis de dégager l'autre stèle évoquée par Théobald Walter, au pied de l'autel de la Vierge.



Sept membres de la lignée inhumés à l'église

Les registres paroissiaux du village font état de sept membres de la lignée des Reinach inhumés à Froeningen, à savoir :

- Jeanne Ursule, née Deglerin von Wangen, veuve, décédée le 5 octobre 1719
- François Christophe de Reinach, enfant, décédé le 10 avril 1722
- Marie Anastasie de Reinach, née de Ferrette, décédée le 27 mai 1725
- Jean Christophe de Reinach, décédé le 11 décembre 1725
- Marie Anne de Reinach, jeune fille, décédée le 1^{er} septembre 1726
- Anne-Marie de Reinach, épouse de Philippe Charles Ignace de Reinach, décédée le 9 mai 1741
- Philippe Charles Ignace de Reinach, décédé le 7 août 1759



Ce dernier est déclaré « enterré devant l'autel Sainte-Barbe ». Or, en 1759, l'autel dédié à sainte Barbe était l'autel latéral droit, consacré aux quatorze saints auxiliaires en 1780, lorsque sainte Barbe a pris la place des patrons secondaires au maître-autel et remplacé les saints Project et Amarin qui y trônaient depuis 1736.

De ce fait, il est fort probable que la pierre tombale, découverte lors de la rénovation de l'estrade, soit celle de Philippe Charles Ignace, dernier mort de la lignée des Reinach de Froeningen, inhumé à l'église, en 1759.

La présence de cette dalle funéraire rappelle que des inhumations ont eu lieu, jadis, dans les églises. La croyance voulait en effet que l'âme d'une personne enterrée dans un sanctuaire s'élève plus rapidement vers Dieu et trouve une place privilégiée auprès de lui. Contrairement à une idée reçue, cette pratique n'était cependant pas réservée aux nobles, mais accessible à tous ceux qui avaient les moyens de financer un caveau que l'on se transmettait par héritage. Comme ce fut sans doute le cas à Froeningen, la noblesse s'adjudgeait toutefois les places les plus convoitées, à proximité des autels. Ceux qui ne pouvaient pas se payer un enterrement de première classe étaient relégués au cimetière aménagé autour de l'église.

Dans le sanctuaire, les corps étaient souvent déposés à faible profondeur, en-dessous d'une dalle que l'on soulevait pour procéder à la mise en terre, avec les désagréments que l'on imagine. D'ailleurs, le roi Louis XVI a interdit ces sépultures pour raison de « *salubrité de l'air* », en 1776. A partir de cette date, seuls des hommes d'Eglise pouvaient encore prétendre reposer au plus près de Dieu.

Les cimetières, tels que nous les connaissons aujourd'hui, ont commencé à se développer avec l'augmentation de la population entre le Moyen Age et l'Ancien Régime. A leurs débuts, et bien que bénis, ils servaient parallèlement souvent de lieu de pâture et de marché, malgré l'obligation de clôture édictée dès 1695. Bien plus tard, en 1769, l'évêque de Bâle a d'ailleurs réclamé aux autorités locales de Froeningen la construction d'un mur autour du cimetière du village, « *pour que le bétail ne puisse plus y pénétrer* ». Rénovée depuis, cette enceinte a été réalisée peu après et a été incluse dans le devis portant sur les travaux de rehaussement de la nef de l'église, exécutés en 1771.

Réalignement des sépultures en 1771

A l'occasion de ces mêmes travaux, le baron Wolfgang Sigismond de Reinach, Seigneur de Froeningen et fils de Philippe Charles Ignace, décédé en 1759, a accepté que les pierres tombales de ses ancêtres soient rangées les unes à côté des autres, dans l'ordre de la date de décès, entre les autels et les bancs de la nef nouvellement posés, de sorte que les plus récentes soient encore visibles. Il a demandé, par la même occasion, que derrière les deux premiers bancs garnis de lambrissages, réservés à sa famille, deux autres bancs soient mis à la disposition de ses domestiques.

Ce nouvel agencement des sépultures, autorisé par Wolfgang Sigismond de Reinach, permet en tout cas d'attribuer définitivement la sépulture dévoilée lors des travaux de l'été dernier à Philippe Charles



Ignace de Reinach (1699-1759), son père (*).

(*). Nous remercions Christian Sutter pour ses renseignements précieux

Sources : *Froeningen, die « Klei Schwiz », aus der Geschichte von Pfarrei und Gemeinde*, Ernest Mangold, Le Nouveau Rhin Français
Découvrir le Sundgau, Froeningen, Société d'Histoire du Sundgau

PHILIPPE CHARLES IGNACE DE REINACH

Philippe Charles Ignace de Reinach, « *Herr in Fröningen und Heidwiller* », est le dernier membre de la lignée à avoir été inhumé à l'église Sainte-Barbe, le 7 août 1759.

Né le 3 juin 1699, à Froeningen, il est décédé le 31 juillet 1759, à Heidwiller.

Fils de Jean-Christophe de Reinach Luenschwiller-Froeningen (1660-1725) et de Maria Ursula Clara Anastasia de Ferrette-Zillisheim (1662-1725), tous deux également inhumés à l'église de Froeningen, il s'était marié, en premières noces, le 4 décembre 1724, avec Marie Anne Suzanne Françoise Judith de Reinach-Heidwiller (1704 - 1741) qui lui donna cinq enfants, dont quatre nés à Froeningen : Maria Barbara, en 1727 ; Wolfgang Sigismond Ignace, futur maître du village, en 1728 ; Ignace Joseph Antoine, en 1729 ; Joseph, en 1730, et Salomé, en 1733.

Sa seconde union avec Elisabeth Jordan, célébrée à Aspach, le 17 avril 1757, est restée sans descendance.

Emigré à Soleure, en Suisse, à la Révolution, son fils Wolfgang Sigismond est le dernier seigneur de la branche des Reinach Heidwiller-Froeningen.

Considéré comme émigré parce qu'il se trouvait en cure à Oelsperg, dans la Ruhr, pour traiter ses multiples infirmités, il a été dépossédé de ses biens, et mourut, en 1811, sans laisser d'héritier. Son frère, Joseph, seigneur de Heidwiller, vendit le moulin de Froeningen, ses dépendances et ses prés à Marx Kleiser, le 13 mars 1793.

Communauté israélite

LES SEPULTURES DES JUIFS DE FROENINGEN, DE JUNGHOLTZ AU « JUDAKERCHHOF »

A l'entrée nord du village, juste après le panneau d'agglomération, se trouve le cimetière juif de Froeningen. Tous les membres de l'ancienne communauté israélite du village n'y sont toutefois pas enterrés...

L'existence d'une demi-douzaine de vieilles stèles disséminées sur le pré au pied du « Judabarg »⁽¹⁾, au bord de la route départementale 18 V, rappelle que le village a abrité, jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, une importante communauté israélite. Propriété du Consistoire du Haut-Rhin, le cimetière juif de Froeningen n'a pourtant pas toujours été le lieu de sépulture des habitants de confession hébraïque et a finalement servi pendant moins d'un siècle pour les inhumations. Avant la Révolution, les membres de la communauté froeningoise trouvaient leur ultime repos au cimetière de Jungholtz, près de Guebwiller.



Une circoncision répertoriée en 1672

Les registres d'état civil n'ayant été instaurés qu'après la Révolution, il n'est pas possible de dater précisément l'installation des juifs à Froeningen. Il est toutefois admis qu'elle coïncide avec la fin de la guerre de Trente Ans (1648), qui avait dévasté les campagnes sundgauviennes. La première mention écrite de la présence de juifs à Froeningen que nous avons trouvée remonte à 1672. Le « Mohelbuch » (registre des circoncisions) du rabbin itinérant Blum signale une intervention dans le village, cette année-là. Bien plus tard, en 1750, les archives paroissiales citent comme redevables d'oblations de cire les dénommés Michael Dreyfus, Joseph Lévy, Samuel Lévy, Samuel Weyl, Isaac Lévy, Moïse Lévy, Ebstein Salomon, Pauly Bickhar, Gugenheim, Bloch et Babely Dreyfues, tous de confession israélite⁽²⁾.

En 1784, la population juive de Froeningen représente un tiers de la population locale : 154 personnes, soit 33 familles. En 1808, le chiffre tombe à 94 individus, en 1846, à 66, et en 1851, à 42. Après une légère remontée en 1853, avec 75 personnes⁽³⁾, il chute à 12, en 1861. Les derniers documents d'état civil concernant des citoyens juifs à Froeningen se rapportent à la famille Rueff. Ils actent le décès de Samuel et de Marianne Rueff, en 1861 et 1866, et la naissance de leurs petits-enfants Zara, Samuel et Metzele, en 1864, 1866 et 1867. Débitants de tabac, les Rueff ont sans doute été les derniers juifs domiciliés dans la localité. On peut penser que les grands-parents ont été les dernières personnes inhumées au village.

Jusqu'à l'acquisition des droits civiques, en 1791, les israélites n'avaient pas le droit d'acquérir de terres. Il leur était par conséquent impossible de créer des cimetières et d'enterrer leurs morts dans les localités où ils étaient tolérés. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les israélites n'avaient à leur disposition, en Haute-Alsace, que deux cimetières régionaux, à Hégenheim et à Jungholtz⁽⁴⁾, pour inhumer leurs défunts.

Le champ des morts de Jungholtz est l'un des plus anciens d'Alsace. Ayant appris les difficultés financières de la famille noble des Schauenbourg, au lendemain de la guerre de Trente Ans, les communautés israélites lui ont proposé d'acquérir une parcelle du parc du château. Elle leur sera cédée contre paiement, en usufruit. L'autorisation d'y ensevelir les morts est accordée le 6 mars 1655, contre le

versement d'une taxe fixe pour chaque inhumation, les Schauenbourg se chargeant du creusement des tombes.

Transport des défunts vers le cimetière régional de Jungholtz

Maintes fois agrandi, le cimetière régional de Jungholtz reçoit, en 1738, tous les défunts du nord de la Haute-Alsace. En 1752, le Conseil d'Alsace y abolit l'obligation des travaux d'excavation pour les Schauenbourg, mais maintient les taxes d'inhumation pour les juifs. Faisant partie de ce que l'on appelle le ressort de Jungholtz, la communauté de Froeningen y transporte et y inhume ses défunts, tout comme celles de Zillisheim et de Luemswiller ⁽⁵⁾.

A la veille de la Révolution, le cimetière de Jungholtz compte quelque 2000 sépultures. Seule une dizaine résisteront aux dévastations anti-juives engendrées par la prise de la Bastille qui ont également provoqué des exactions à Froeningen, puisque la maison d'un dénommé Baruch Lévy y a été détruite, poussant celui-ci à chercher refuge à Ribeauvillé ⁽⁶⁾.

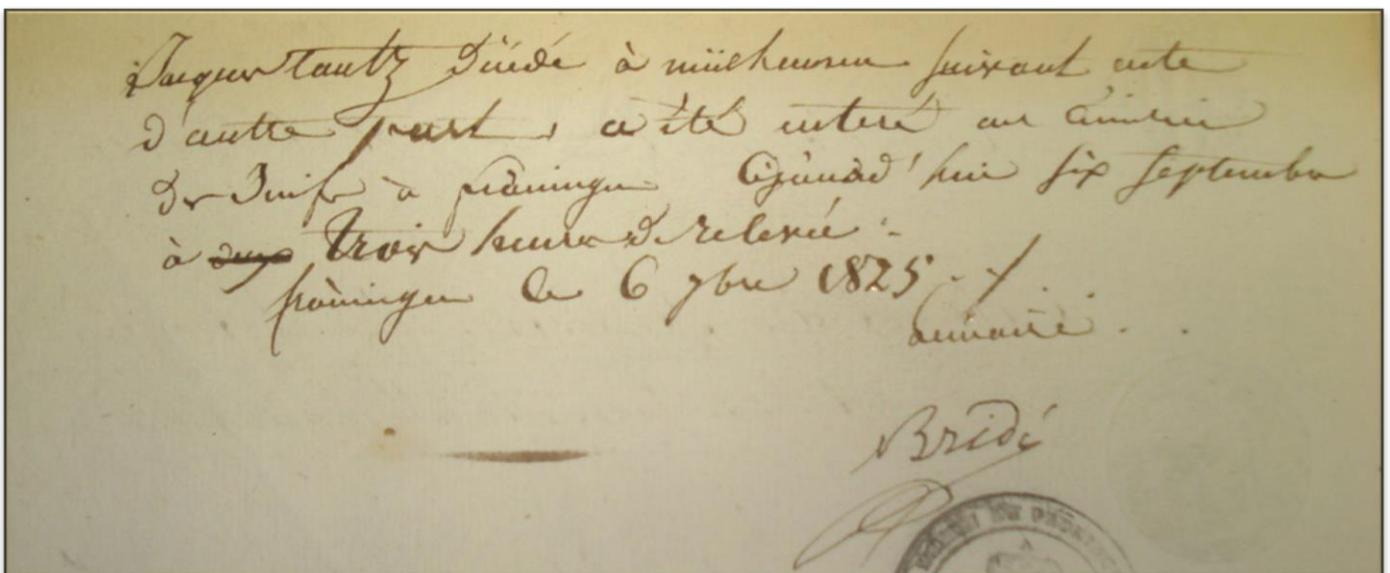
A Jungholtz, la propriété des Schauenbourg – y compris le cimetière - est saisie et mise en vente comme Bien national, en 1795, les cinq frères ayant émigré. Enfin émancipés, les israélites se portent acquéreurs du cimetière, grand de plusieurs hectares, au prix de 4.000 francs, payables en assignats. Mais le retour de Balthazar Schauenbourg fait capoter la vente, et le découpage du terrain en cinq lots complique les transactions. Ce n'est qu'en 1804, que les juifs pourront jouir de la pleine propriété de leur cimetière. En 1829, ils instaurent le droit de concession et, en 1846, ils construisent un petit oratoire pour la toilette des défunts et la célébration d'offices funèbres.

Mais, entretemps, d'autres problèmes ont surgi. L'existence de cimetières confessionnaux est considérée comme contraire au nouveau principe d'égalité, et le transport des dépouilles devient de plus en plus compliqué. Enfin, devenus citoyen de plein droit, les membres des communautés hébraïques profitent de leur nouveau statut pour acquérir des terres et créer des cimetières dans leurs communes.

De nombreuses stèles avant la Première Guerre mondiale

Si la généralisation des lieux de sépulture locaux est datée de la seconde moitié du XIX^e, une mention dans les registres d'état civil prouve que le cimetière juif de Froeningen a été aménagé plus précocement.

Décédé le 5 septembre 1825, Jacques Lantz (anciennement Lazarus), un marchand de 33 ans, décédé à Mulhouse, fils des feus Jacques Lantz et Eve Bernheim, époux de Sara Suraf, a en effet trouvé son dernier repos à Froeningen où sa famille a vécu ⁽⁷⁾. Les parents, « Jacob Lazarus » et « Hevel Bernheim », s'étaient fait recenser, en 1784, au village, lors du dénombrement des juifs, avec leur fils premier-né Elias et leur servante Ella Meyer. Une mention signée de la main du maire Bridé, fait état de cette inhumation, le « six septembre à trois heures de relevée », au « cimetière des juifs à Froeningen », dans le registre des décès de l'année 1825.



Peut-être Jacques Lantz n'est-il pas le seul Mulhousien enterré à Froeningen. Les tables annuelles citent en effet plusieurs défunts de confession hébraïque pour lesquels aucun acte de décès n'a été établi ici. Des membres de la communauté juive de la métropole haut-rhinoise se sont en tout cas préoccupés du devenir du vieux champ des morts de Froeningen. La quincaillerie Brunschwig Frères a, par exemple fourni et livré de quoi installer une clôture, au début des années 30. Le « Judakerchhof » de Froeningen n'a donc pas seulement servi aux juifs de Froeningen.

Comme les autres cimetières israélites, celui de Froeningen a été aménagé à l'extérieur du village, sur une terre non propice à un usage agricole. Il s'étend sur quelque 6,14 ares, au pied des « Àlta Barga », au lieu-dit « Am Berg ».

En 1965, le chroniqueur local, Ernest Mangold (1895-1976), écrivait : « *Le "Judakirchhof", comme on l'appelle aujourd'hui encore communément, rappelle également l'existence d'israélites dans la localité. Il se trouve à l'extérieur du village, au bord du chemin vicinal menant de Hochstatt à Froeningen, et a été récemment clôturé. Il n'en reste cependant plus grand chose : des nombreuses stèles, que l'on pouvait encore observer avant la Première Guerre mondiale, il n'y en a plus qu'une seule et elle est envahie par un buisson d'épine noire.* »⁽⁸⁾

Quand les stèles originelles ont-elles été enlevées et pourquoi ? A cause des opérations de guerre de 14-18 ? On sait en tout cas que l'armée allemande possédait un important stock de munitions dans ce secteur, pour alimenter son artillerie, en position à la lisière de la forêt de Froeningen. Ou bien les pierres ont-elles servies de matériaux de construction, comme celles du cimetière de Jungholtz ?

Une chose est sûre, les pierres tombales en place à ce jour ont été trouvées, abandonnées, dans le talus, au début des années 70. Emu par l'état du cimetière envahi par les broussailles, Antoine Winninger, futur adjoint au maire de Froeningen (1983-1989), qui venait d'emménager à proximité, a nettoyé le site et réimplanté les stèles découvertes en vrac dans la butte. Même si cette démarche est contraire à la culture juive qui exige un strict respect du repos des morts, elle se voulait geste de respect envers une communauté qui a contribué à modeler le visage du village. Depuis cette époque, le « Judakerchhof », bien mal nommé puisque les juifs ne fréquentent pas l'église mais la synagogue, est régulièrement entretenu par la commune.

Derniers enterrements vers 1870

La forme arrondie des stèles en grès gris et les inscriptions en langue hébraïque que l'on y devine encore prouvent que les dalles sont anciennes. Antoine Winninger a pris soin de les réinstaller, tournées vers l'est, en direction de Jérusalem, comme le veut la tradition juive. Les épitaphes, à présent indéchiffrables, étaient très dépouillées, ne comportant que la mention du sexe, du nom et de la date de décès. Si les dépouilles étaient mises en terre rapidement, les stèles n'étaient plantées que le jour du premier anniversaire du décès. Les familles ne se rendaient au cimetière qu'une fois l'an, sans jamais retoucher à la pierre funéraire, même pour la redresser.

Si tout porte à croire que le cimetière juif de Froeningen a cessé de fonctionner vers les années 1870, l'enjeu qu'il représentait pour l'occupant nazi lui a valu encore maints outrages que l'on peut reconstituer à partir des procès-verbaux du conseil municipal de Froeningen.

Un champ des morts outragé par les nazis

Le 10 juillet 1941, alors que l'Alsace était annexée de fait au III^e Reich et subissait l'ignominie des lois nazies, un acte de vente a été établi au profit de la commune, portant sur les parcelles N° 694 (8,54 ares), N° 701 (1,90 ares) et N° 703 (1,20 ares), section C, au lieu-dit « Am Berg », composant le cimetière israélite de Froeningen.

Ainsi peut-on lire, dans le compte-rendu de la séance du 17 juillet 1943, l'information suivante : « *Le morceau de pré appelé « Judenkirchhof » est loué au journalier Eugène Munier au prix de 3 Reichsmark par an. La contribution pour l'année 1942 doit être payée rétroactivement. Tous les piliers*



de clôture en béton et en fer encore en place sont attribués à M. Joseph Spiess, couvrant ainsi ses frais d'enlèvement et de nettoyage ».

Il s'agissait sans doute de la clôture pour laquelle mon propre grand-père, Martin Wolf, avait livré poteaux et grillage pour le compte des Ets Brunshwig Frères de Mulhouse, au début des années 30.

L'extrait du procès-verbal du conseil municipal appelle plusieurs remarques...

Notons d'abord que les autorités municipales ne parlent plus du cimetière juif en tant que tel, mais comme d'un vulgaire bout de pré et, outrage suprême, destinent à un usage agricole la terre où reposent nombreux membres de la communauté israélite du village.

De même, la commune dispose du site comme si elle en était le propriétaire légitime. Si un acte de vente a bien été établi, il s'agissait d'une vente forcée. Annexée au III^e Reich en 1940, l'Alsace subissait en effet les lois et la politique anti-juives de l'occupant nazi.



Après la guerre, le consistoire israélite du Haut-Rhin, agissant en sa qualité de représentant légal de la communauté israélite de Froeningen, assigne la commune de Froeningen en restitution « *par devant le Président statuant comme en matière de référé par application de l'ordonnance du 21 avril 1945* », portant sur les actes de spoliation effectués par l'ennemi. Un document datant de 1947 précise : « *L'Office des Biens et Intérêts privés atteste que les biens du requérant ont été mis sous séquestre par les autorités d'occupation et que son patrimoine a été attribué à la requise.* »

Le tribunal estime « *que cette attribution constitue un acte de spoliation au regard de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 21 avril 1945 et comme telle est nulle de plein droit* ». Il constate « *la nullité de l'acte de vente* » et « *ordonne la restitution au requérant desdits immeubles* » ainsi que « *la réinscription au Livre foncier de Froeningen* », rétablissant la communauté juive dans ses droits, et ses aïeux, dans leur honneur.

- (1) La dénomination alsacienne de « Judabarg », donnée à l'une des parcelles du terrain, signifie littéralement « montagne des juifs »
- (2) « Die ehemalige Judengemeinde von Froeningen », Ernest MANGOLD, Annuaire de la Société d'Histoire Sundgauvienne, 1970
- (3) Registre des contributions directes
- (4) « Les juifs de Haute-Alsace au XVII^e siècle : le grand retour », Revue d'Alsace, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace
- (5) « Le cimetière de Jungholtz, de ses origines à nos jours », Edgar BLOCH, président de l'administration du cimetière, d'après les écrits de Moïse GINSBURG
- (6) « Les juifs à Ribeauvillé et Bergheim », Moïse GINSBURG, conférence lors de la dixième assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie de Ribeauvillé, 6 mars 1937.
- (7) République suisse jusqu'en 1798, Mulhouse n'avait donné ni aux israélites, ni aux catholiques, l'autorisation de s'établir dans la ville et, jusqu'en 1830, où fut aménagé un site à l'emplacement de l'actuel parc Salvator, il n'y existait pas de cimetière. Les membres de la communauté juive fraîchement établis étaient inhumés soit à Jungholtz, soit dans les villages de la région possédant un lieu de repos, comme Froeningen.
- (8) Annuaire de la Société d'histoire sundgauvienne, 1965

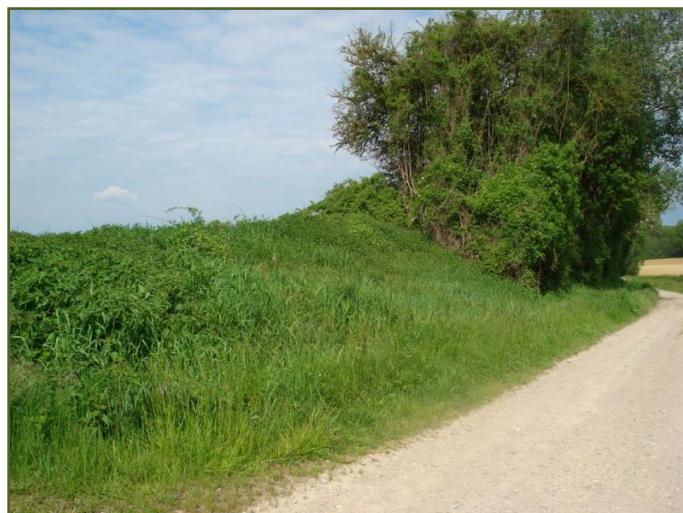
LES NOMS DE LIEUX-DITS D'USAGE

Dans la commune, il y a des noms de lieux-dits officiels, que l'on retrouve sur les plans, et des noms de lieux-dits d'usage, transmis oralement et appelés à disparaître.

Décédé en juin, Gilbert Spiess leur a consacré l'une de ses ultimes chroniques.

▪ **S'Gansa-Mattla** – « S'Gansa-Mattla », ou pré des oies, c'est là où a été construit le lotissement Saint-François, à la jonction de la rue des Juifs et de la rue de Galfingue. Par temps humide, la partie avant était souvent sous l'eau, en raison de la proximité de deux ruisseaux. Oies et canards, élevés par les familles du secteur, aimaient s'y ébattre. Avant la guerre 14-18, la partie arrière était exploitée en potager.

▪ **S'Herta-Lànd** – « S'Herta-Lànd », ou le champ des pâtres, est situé à droite, avant la montée vers l'étang de pêche. Dans le temps, un habitant était chargé, contre une petite indemnité, de conduire les cochons dans la forêt, où ils se nourrissaient de glands de hêtre et de chêne. En guise de supplément de rémunération, on mettait à la disposition du gardien des porcs, ce bout de terre difforme et en pente.



Le « Gàlgarain », ou talus du gibet, en direction de la forêt.

▪ **D'Muni-Måtta** – « D'Muni-Måtta », c'est le pré du taureau. Avant la Seconde Guerre mondiale, il existait au village près d'une trentaine de familles possédant encore une ou plusieurs vaches. L'insémination artificielle n'existait pas, et il fallait donc s'en remettre à la nature. Froeningen disposait, pour cela, d'un taureau communal qui, contrairement à ce que d'aucuns prétendaient, n'avait pas pris ses quartiers à la mairie, mais chez l'exploitant Désiré Schmerber. En dédommagement, le conseil municipal a attribué à l'agriculteur, par délibération, un pré d'environ 2 hectares, entre le ruisseau du Moersbach et le chemin du Moulin, à l'arrière de la retenue d'eau, en direction de Hochstatt. Ce n'est que le 1^{er} avril 1961, qu'il a été mis fin au contrat du teneur de taureau.

▪ **D'Geissbock-Måtta** – « D'Geissbock-Måtta », ou pré du bouc, est situé en face du nouveau cimetière, dans le prolongement de la rue du Moersbach, là où se trouve maintenant la ferme de Jean-Claude Klein. A l'image de ce qui se faisait pour le taureau, on mettait aussi à disposition un bouc, pour assurer le renouvellement du cheptel ovin. Sauf que le bouc n'était pas un bouc communal, mais une bête appartenant à ce même Désiré Schmerber, qui bénéficiait, en contrepartie, de l'usage de la « Geissbock-Måtta ». Les plus anciens parmi les riverains de la rue des Juifs se souviennent encore du parfum si particulier qui exhalait du gîte de ce fameux bouc. A noter que dans les années 30, Froeningen comptait encore quelque 150 chèvres.

▪ **D'Hiener-Måtta** – « D'Hiener-Måtta », ou pré des poules, semble devoir son nom à la déformation du terme « Hunnenmatte », ou pré des Huns. Les Huns ont apparemment occupé ce site au sud du village, non loin de la voie romaine, où les collines forment une cuvette. Les anciens racontaient que des ossements avaient été mis au jour, lors de travaux de terrassement aux abords du village, signalant la présence, jadis, d'un camp de Huns.

▪ **S'Reiniger Stressla** – « S'Reiniger Stressla », ou la petite route de Reiningue, n'est aujourd'hui plus qu'un chemin. Il s'agit en réalité de la voie romaine qui conduisait de Reiningue jusqu'à Illfurth, par le ban communal de Froeningen. Initialement large de 12 mètres, elle a été rognée pour l'usage agricole. Avant la Première Guerre mondiale, il arrivait souvent qu'un soc butte sur une grosse dalle de pierre rappelant l'existence de cette route.

C'est le « Reiniger Stressla », que les moines de l'Oelenberg utilisaient pour venir faire moudre leur grain au village, jusqu'à la mise hors service du moulin à eau, à la Révolution.

- **D'r Gàlgarain** – « D'r Gàlgarain », c'est le talus du gibet, le site des exécutions capitales d'antan, non loin de la forêt.

- **D'r Schüalmeischtergàrta** – « D'r Schüalmeischtergàrta », c'est le nom donné au jardin mis à disposition du maître d'école. On le sait, les instituteurs étaient pauvrement rémunérés et, pour leur permettre d'améliorer l'ordinaire, on mettait à leur disposition un jardin qu'ils aménageaient en potager. Signalons, au passage, que les premiers maîtres installés dans nos villages étaient recrutés le dimanche, après la messe, sur le parvis de l'église d'Altkirch. Les candidats se présentaient, coiffés d'un chapeau garni de plumes. Une plume indiquait que le prétendant savait lire, deux plumes signalaient qu'il savait lire et écrire et, trois plumes, qu'il pouvait lire, écrire et compter !



Les rails de chemin de fer empruntant la rue Principale, devant la mairie (bâtiment à gauche), matérialisent le « Bahnlawag ».

- **S'Bàmmert-Mattla** – « S'Bàmmert-Mattla », c'est le petit pré que la commune mettait à disposition du « Bàmmer » ou appariteur.

- **D'Steigrüawa** – « D'Steigrüawa », la carrière, signale l'endroit au dénivelé marqué, sur le haut du village, où étaient extraites les pierres destinées à la construction des maisons. Dans le temps, pratiquement chaque commune avait sa carrière, pour éviter de longs transports.

- **D'Hànflander** – « D'Hànflander », ou champs à chanvre, c'était l'appellation donnée à l'îlot formé par la séparation du chemin de Galfingue, au premier calvaire. A Froeningen, on plantait en effet du chanvre, mais aussi du lin, des asperges et même du soja.

Le « Spàrechlagàrta », ou jardin des asperges, faisait partie de la ferme du moulin et a été transformé en plantation de sapins, où l'on s'approvisionnait encore, à titre gratuit, pendant la dernière guerre.

La culture du soja remonte aux années 30. Les gens d'ici les appelaient alors « Soibohna », persuadés que le soja était réservé à l'alimentation animale, ce qui était bien évidemment faux.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, on cultivait aussi, à Froeningen, de très grandes surfaces de carottes et de petits pois.

- **S'Steikohlloch** – « S'Steikohlloch » se traduit par trou à charbon de pierre, le charbon de pierre étant l'ancien nom de la houille. Le site ainsi nommé se trouve à la limite du ban communal d'Illfurth. L'exploitation a été abandonnée, parce que peu rentable et sans grand intérêt. Sans doute, le charbon était-il de mauvaise qualité.

- **D'r Mehlawag** – Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, on appelait encore « Mehlawag », ou chemin du Moulin, l'actuelle rue du Moersbach et son prolongement en direction de Hochstatt. Comme son nom l'indique, les paysans de Hochstatt l'utilisaient pour se rendre au moulin de Froeningen. Au XIX^e siècle, il a servi matin et soir aux premiers ouvriers qui travaillaient dans les fabriques mulhousiennes, à l'époque du développement de l'industrie. En galoches ou en sabots, ceux-ci allaient à la ville à pied, pour un maigre salaire avec, dans leur musette, une soupe et un bout de pain pour le midi. Parfois dès l'âge de 11 ans... C'était l'époque où l'on travaillait 70 heures par semaine : douze heures du lundi au vendredi et dix heures le samedi. Une loi datant de 1870 interdisait de dépasser cette durée.

- **D'r Bahnlawag** – L'existence du « Bahnlawag », ou chemin du petit train, remonte à la Première Guerre mondiale. Alors que les soldats français étaient positionnés sur une ligne Eglingen – Balschwiller – Ammertwiller, les Allemands tenaient notre secteur et les proches environs. Leur artillerie était implantée à la lisière de la forêt, en direction de Galfingue.

De grandes réserves de munitions étaient stockées au pied des « Àlta Barga » (vieilles montagnes), la colline boisée s'étirant de Froeningen vers Hochstatt, parallèlement à l'actuelle route départementale. Comme il n'existait alors pas de chemin à cet endroit, les Allemands ont construit une ligne de chemin de fer secondaire, entre le dépôt de munitions et la forêt, afin d'alimenter les canons. Cette ligne passait par le centre du village, devant la mairie, et partait en direction du bois.

Ch. S. d'après Gilbert Spiess

DECRYPTAGE DES « LOSTAGE » POUR 2014

Méthode ancestrale de prédiction du temps, le décryptage des « Lostage », à savoir les six derniers jours de 2013 et les six premiers de 2014, laisse envisager, pour l'année nouvelle, la météo suivante...

FEVRIER : Temps clair et plus sec qu'en janvier. Froid piquant le matin, vers le milieu du mois. Températures agréables, l'après-midi. Quelques chutes de pluie possibles en fin de mois, mais précipitations faibles dans l'ensemble.

MARS : Temps changeant et plutôt doux, au début. Période pluvieuse, vers le milieu du mois. Persistance d'une relative douceur en plaine, légères chutes de neige sur les sommets vosgiens.

AVRIL : Grande douceur, au début. Les précipitations limitées permettront au sol de s'assécher. A la fin de la période, plus frais et quelques giboulées.

MAI : Gelées blanches, au début. Ensoleillement limité, à cause de la présence de stratus, qui auront du mal à se dissiper. Vers la fin du mois, temps plus clair et chaleur agréable.

JUIN : Beau temps généralisé. Une brise agréable permettra aux foins de sécher dans de bonnes conditions. Vers la fin du mois, quelques nuages orageux peuvent pointer le long du relief, mais pas de pluie continue.

JUILLET : Le début du mois risque d'être orageux, avec des pluies résiduelles en matinée. Ensuite, le vent d'est chassera les nuages. Il fera beau, sans chaleur accablante. Le mois se terminera par des orages locaux en soirée.

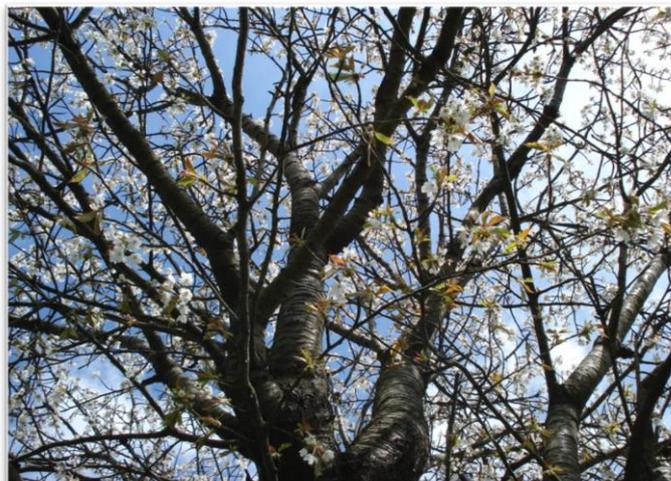
AOUT : Temps pluvieux et assez frais en début de mois. Vers le 15, temps changeant, avec des pluies éparses. Quelques belles journées, pour la fin du mois, après dissipation des brouillards matinaux.

SEPTEMBRE : Alternance de temps nuageux et de belles périodes ensoleillées. Températures encore agréables. A la fin du mois, quelques pluies à caractère orageux.

OCTOBRE : Grosses pluies, dès le début du mois. La nappe gonflée par ces précipitations ne peut plus absorber l'eau. L'ill risque de déborder à tout moment. Les prairies naturelles étant labourées, elles ne font plus tampon.

NOVEMBRE : Temps doux pour la saison. Alternance de pluie et d'éclaircies. Quelques belles journées possibles. Vers la fin du mois, la limite pluie-neige peut descendre jusqu'en plaine.

DECEMBRE : En début de mois, léger refroidissement. Des brouillards givrants persisteront en journée. Vers le 15, remontée des températures et dégel. Ce temps doux pourra durer jusqu'au nouvel an.



L'HOMME ET LA NATURE

La météo n'est pas une science exacte. Elle repose sur des observations précises, à un endroit précis. On a donc une chance sur deux de se tromper. La situation climatique de notre région varie souvent, à cause des influences océaniques, continentales, parfois méditerranéennes.

Durant les trois premiers siècles de notre ère, il a fait beaucoup plus doux que maintenant, ce qui a incité les Romains à introduire la vigne en Alsace, ainsi que le châtaignier et le robinier. Des périodes chaudes et plus froides se sont succédé jusqu'à la moitié du XIX^e siècle. Durant près de 130 ans, le réchauffement a été quasi continu. A la fin du XX^e siècle, il y a eu quelques années plus froides, mais cela n'a pas suffi à infléchir la courbe.

Ce réchauffement n'est probablement pas lié uniquement à l'activité humaine, mais celle-ci y contribue largement. L'homme doit prendre conscience qu'il doit respecter la nature. Fermer une centrale nucléaire, c'est bien, mais la remplacer par des centrales au charbon qui crachent des tonnes de CO² dans l'atmosphère, ce n'est pas forcément mieux...

Pierre Rust

P. R.

Citoyens

MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

Le 23 mars, vous serez appelés à désigner les 15 membres de votre prochain conseil municipal.

Pour être élu au premier tour, les candidats déclarés devront obtenir la majorité absolue des voix et atteindre au moins le quart des électeurs inscrits. Si nécessaire, un second tour de scrutin sera organisé le dimanche suivant, 30 mars, où la majorité simple suffira.

Le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8 à 18 heures.

Pour les électeurs, comme pour les candidats, des modifications sont intervenues. Petit rappel de ce qui change et de ce qui ne change pas...



POUR LES ELECTEURS

PIECE D'IDENTITE : Même s'il est connu des membres du bureau de vote, chaque électeur devra présenter, en plus de sa carte d'électeur, une pièce d'identité.

Si vous êtes français : carte nationale d'identité ou passeport, même non valides, permis de conduire ou tout autre document officiel en cours de validité, comportant une photo.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc.

PANACHAGE : Froeningen comptant moins de 1000 habitants, il sera toujours possible de panacher, c'est-à-dire de rayer, remplacer ou rajouter un ou plusieurs noms de candidats.

ELIGIBILITE : Seuls seront éligibles les candidats dûment déclarés en sous-préfecture. Leurs noms seront affichés en mairie. Si vous votez néanmoins pour une personne non candidate, cette voix ne sera pas prise en compte. Mais votre bulletin reste valable pour les autres candidats s'ils sont déclarés.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES : Froeningen ne disposera plus que de deux conseillers auprès de la communauté de communes. Ces deux postes reviendront obligatoirement au maire et au premier adjoint qui seront élus par le nouveau conseil municipal.

POUR LES CANDIDATS

DECLARATION DE CANDIDATURE : Pour postuler, une déclaration de candidature en sous-préfecture est obligatoire avant le 6 mars, à 18 heures. Vous pouvez vous présenter seul ou de façon groupée, mais l'acte de candidature est individuel.

Votre candidature vaudra pour les deux tours de scrutin.

AGE ET NATIONALITE : Pour être candidat, il faut avoir 18 ans révolus, le 22 mars, à minuit, disposer de la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.

CARTE D'IDENTITE VALABLE 15 ANS

Depuis le 1^{er} janvier, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures, est passée de 10 à 15 ans.

Cette mesure s'applique également aux cartes sécurisées, délivrées à des personnes majeures, et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes établies entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite pas de démarche de la part des administrés. La date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront, en revanche, une durée de validité de 10 ans.

Les usagers qui souhaitent renouveler leur carte pour effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union européenne, dans un pays qui accepte à ses frontières ce document (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte, notamment) doivent savoir que les autorités de ces pays ont été mises au courant de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples informations, ils peuvent consulter le site de conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères. Ils ont par ailleurs la possibilité de télécharger sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr » un document attestant de la prolongation de la validité de leur carte.

Les intéressés peuvent aussi toujours utiliser leur passeport.

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sur la façade de la mairie, à côté de la boîte aux lettres.

INFIRMIERES A DOMICILE

Régine DEMMEL-DOLLE
Anne-Christine BAUER-KRUST

Tél. 06.36.36.60.68 et 06.99.56.30.40

Adresse postale : 2, rue du Bitzen
68720 HEIDWILLER

ASSISTANTES SOCIALES

L'assistante sociale d'Altkirch peut être contactée au 03.89.40.07.96.

E-mail : espacealtkirch@cg68.fr

Sa collègue du pôle gérontologique au
03.89.08.98.30

CLIC ALZHEIMER

Malades et familles, touchés par la maladie d'Alzheimer, peuvent contacter gratuitement le pôle gériatrique d'Altkirch, les mardis et mercredis, au 03.89.08.35.16.

MALTRAITANCE

L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme aux victimes et témoins de maltraitance à l'égard d'une personne âgée ou handicapée au 03.89.43.40.80.

CIO

Besoin de conseils pour l'orientation scolaire ?
Le Centre d'Information et d'Orientation est à votre service 39, avenue du 8^e Hussards, Quartier Plessier, à Altkirch, tél. 03.89.40.99.07. Ouverture, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mail : cio.altkirch@ac-strasbourg.fr

www.ac-strasbourg.fr/publics-orientation-insertion/cio/

SEL DE DENEIGEMENT

Il est interdit d'utiliser le sel de déneigement des bacs installés par la commune pour usage personnel. Ce sel est exclusivement réservé au domaine public.

RAMONAGE

Le ramonage mécanique des cheminées est obligatoire 1 à 2 fois par an et ne saurait être remplacé par le ramonage chimique, qui peut être utilisé en complément, mais n'est pas pris en compte par le règlement sanitaire.

ARRETE CONTRE LE BRUIT

L'utilisation d'engins bruyants est interdite :

- tous les jours, avant 8h, entre 12 et 14h, et après 20h, en semaine (19h, le samedi)
- toute la journée, le dimanche et les jours fériés.

GENDARMERIE

41, rue de Heidwiller, 68720 Illfurth

Tél. 17 ou 03.89.25.40.06

Attention, les gendarmes vous demandent de leur signaler tout mouvement suspect de véhicules, notamment auprès des édifices publics et des chantiers.

Ils vous appellent aussi à la plus grande vigilance en cas de démarchage à domicile.

BRIGADE VERTE

1, rue de la Gare, 68720 Walheim

Tél. 03.89.74.84.04

SPA

Tél. 03.89.33.19.50

DEPANNAGE ELECTRIQUE

24 heures sur 24, sept jours sur sept
Numéro d'appel public : 09.726.750.68

DEPANNAGE GAZ

24 heures sur 24, sept jours sur sept
Numéro d'appel public : 0.800.473333

DEPANNAGE EAU

Appeler Véolia au 0.810.463.463

VIGILANCE PLUIE

Consulter la carte de vigilance
de Météo France :

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

RECENSEMENT POUR LA JOURNEE D'APPEL

Les garçons et filles de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie, pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, dans le mois qui suit leur anniversaire.

L'attestation est obligatoire pour se présenter au bac, aux concours de la fonction publique et au permis de conduire.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SECTEUR D'ILLFURTH**

Maison de la CCSI : 2, place du Général
de Gaulle, BP 37, 68720 Illfurth

Téléphone : 03.89.25.44.88

Site internet : www.cc-secteurdillfurth.fr

E-mail : info@cc-secteurdillfurth.fr

SECRETARIAT : de 8 à 12h et de 14 à 16h
(fermé le samedi et le mercredi après-midi)

SERVICE DECHETS : 03.89.08.45.46

(carole.muller@cc-secteurdillfurth.fr)

et 03.89.08.45.42

(kevin.mary@cc-secteurdillfurth.fr)

**CENTRE PERISCOLAIRE
FROENINGEN-HOCHSTATT**

Rue du Bourg, 68720 Hochstatt

Tél. 03.89.32.11.27 / 06.73.92.46.76

E-mail : clsh.hochstatt@cc-secteurdillfurth.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lundi, de 13 à 18h, mercredi, de 13 à 17 h,
vendredi, de 8 à 12h et sur rendez-vous

Tél. 03.89.25.55.68

TACCSI DES AINES

Service de transport pour les seniors de 65 ans
et plus, à disposition du lundi au vendredi, de 7
à 23h, hors dimanches et jours fériés, pour se
déplacer dans la comcom, et au-delà, dans un
périmètre prédéterminé.

Coût : 3€ par voyage dans la CCSI
5€ hors CCSI

Supplément tarif nuit (19 à 23h) : 1,87€/km

Carte gratuite obligatoire

Disponible en mairie (03.89.25.40.18)

et à la CCSI (03.89.25.44.88)

Fournir une photo d'identité

DECHETTERIE D'ILLFURTH

Lundi, de 14 à 17h

Mercredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h

Vendredi, 14 à 17h

Samedi, de 9 à 17h, en continu

Mardi, de 14 à 16h,

pour les commerçants uniquement

BENNES A FROENINGEN

Des bennes à verre et à vêtements sont
disponibles route d'Illfurth, à Froeningen

MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone : 03.89.25.40.18

E-mail : mairie.froeningen@wanadoo.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Mardi, de 14h30 à 19h

Vendredi, de 14h30 à 18h

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous

Mardi et jeudi, de 18 à 19h

Les congés de la secrétaire sont affichés à la
porte de la mairie et les consignes
disponibles sur le répondeur téléphonique.

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à
s'inscrire en mairie. Tous les renseignements
utiles leur seront fournis à cette occasion.

L'inscription sur la liste électorale doit faire
l'objet d'une demande spécifique.

CARTE D'IDENTITE

Pièces à fournir et modalités :

- Deux photos d'identité réglementaires
prises de préférence par un professionnel
- Un justificatif de domicile : copie d'une
facture de gaz, d'eau ou d'électricité

- Une copie intégrale de l'acte de naissance, à
demander à la mairie du lieu de naissance,
pour les personnes encore en possession
d'une carte en papier et celles ayant perdu
leur carte

- Le demandeur doit se déplacer
personnellement

Attention, la délivrance d'une carte d'identité
peut prendre plusieurs semaines, surtout en
période de congés.

Tenez compte de ce délai pour vos
demandes.

PASSEPORT

Les demandes de passeport ne se font plus en
mairie de Froeningen, mais à la mairie
d'Altkirch ou de Mulhouse.



FROENINGEN INFOS

***Réalisé, imprimé et diffusé
par la commune de Froeningen***

***Rédaction et mise en page : Christiane SCHULTZ
Page de titre conçue par François JEKER***